

BILAN 2008



ZONE DE POLICE

ORNEAU-MEHAIGNE

5304

Arrondissement de NAMUR
Zone 5304
ORNEAU-MEHAIGNE
Chaussée de Tirlemont n°105
5030 GEMBOUX
Tél.081/620540
Fax.081/620541
Courriel : secretariat@zp5304.be
www.police-orneau-mehaigne.be

Eghezée - Gembloux - La Bruyère

Introduction

Janvier. Mois des examens pour les uns, des engagements pour les autres et des vœux pour tous, sonne aussi pour nous l'heure du traditionnel bilan, sorte de rituel auquel nous avons habitué nos lecteurs. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'ils attendent avec impatience, empressement voire frénésie le nouveau millésime mais nous avons la faiblesse de penser que certains liront notre prose avec intérêt, intérêt probablement limité pour certains passages ce qui résulte de son caractère hétéroclite.

L'approche choisie donne la part belle aux statistiques sans négliger des aspects qualitatifs. Comme dans toutes les initiatives prises au sein de la zone de police, nous avons privilégié une démarche participative en mettant nos collaborateurs à contribution pour récolter des données et apporter divers commentaires. Certaines données très utiles sur un plan managérial ne sont toutefois pas reproduites dans le présent parce qu'elles alourdiraient inutilement le texte, parce qu'elles sont trop personnalisées ou parce qu'elles sont tout simplement hors propos (ex : charge de travail par collaborateur, nombre de jours d'absence, etc.). Que le lecteur sache qu'elles font l'objet de débats au sein du comité de direction de la zone de police et que le collège de police en est destinataire par souci de transparence.

Nous avons structuré notre bilan d'une manière devenue traditionnelle ce qui aura pour avantage de placer nos lecteurs habituels en terre connue. D'abord, dans une première partie, nous examinons des statistiques extraites de notre système informatique (ISLP 1.6). Dans la seconde partie, nous passons en revue « services et fonctionnalités » sans manquer de nous référer à ce que nous annonçons dans notre bilan 2007. Dans un point nommé « divers », nous émettons des commentaires sur des sujets qui, selon nous, méritent d'être signalés tout en étant conscients qu'ils sont choisis subjectivement.

Nos conclusions mélangeront des remarques particulières avec des commentaires de portée générale.

PARTIE 1 : Les statistiques

EXPLOITATION DES DONNEES DE L'ISLP

Dans cette première partie, nous examinons les données émanant de notre système informatique ISLP 1.6. , dans une perspective diachronique, avec pour point de départ l'année 2003 correspondant à la période de mise en œuvre effective de l'organisation de la zone de police. Dans les limites de l'exercice, notamment dues au fait que les données sont de seconde source, nous émettrons quelques commentaires qui n'ont d'autres prétentions de d'apporter un certain éclairage ouvert à la critique.

A - MODULE TRAITEMENT

PROCES-VERBAUX (PV) JUDICIAIRES - NON ROULAGE

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Initial	3406	3292	3392	3435	3571	3535
Subséquent	2609	2740	2588	2348	2520	2726
Total	6015	6032	5980	5783	6091	6261

NDR :

Initial : PV destiné à acter une plainte ou à dénoncer des faits

Subséquent : PV rédigé suite à un PV initial

PV « ACCIDENTS DE LA CIRCULATION »

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Initial	445	447	431	416	387	409
Subséquent	539	441	356	425	360	385
Total	984	888	787	841	747	794

PV « INFRACTIONS DE ROULAGE » (Classiques)

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Initial	777	1130	496	394	309	441
Subséquent	1974	1615	1467	1564	1244	1620
Total	2751	2745	1963	1958	1553	2061

PV « EXCES DE VITESSE »

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Initial	7	2037	883	348	292	429
Subséquent	293	479	477	425	379	450
Total	300	2516	1360	773	671	879

PV D'AVERTISSEMENT

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Initial	249	517	444	577	602	600
Subséquent	8	27	19	10	15	17
Total	257	544	463	587	617	617

PERCEPTIONS IMMEDIATES

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Initial	113	100	2428	4800	4768	6378
Subséquent	-	-	15	10	-	-
Total	113	100	2443	4810	4768	6378

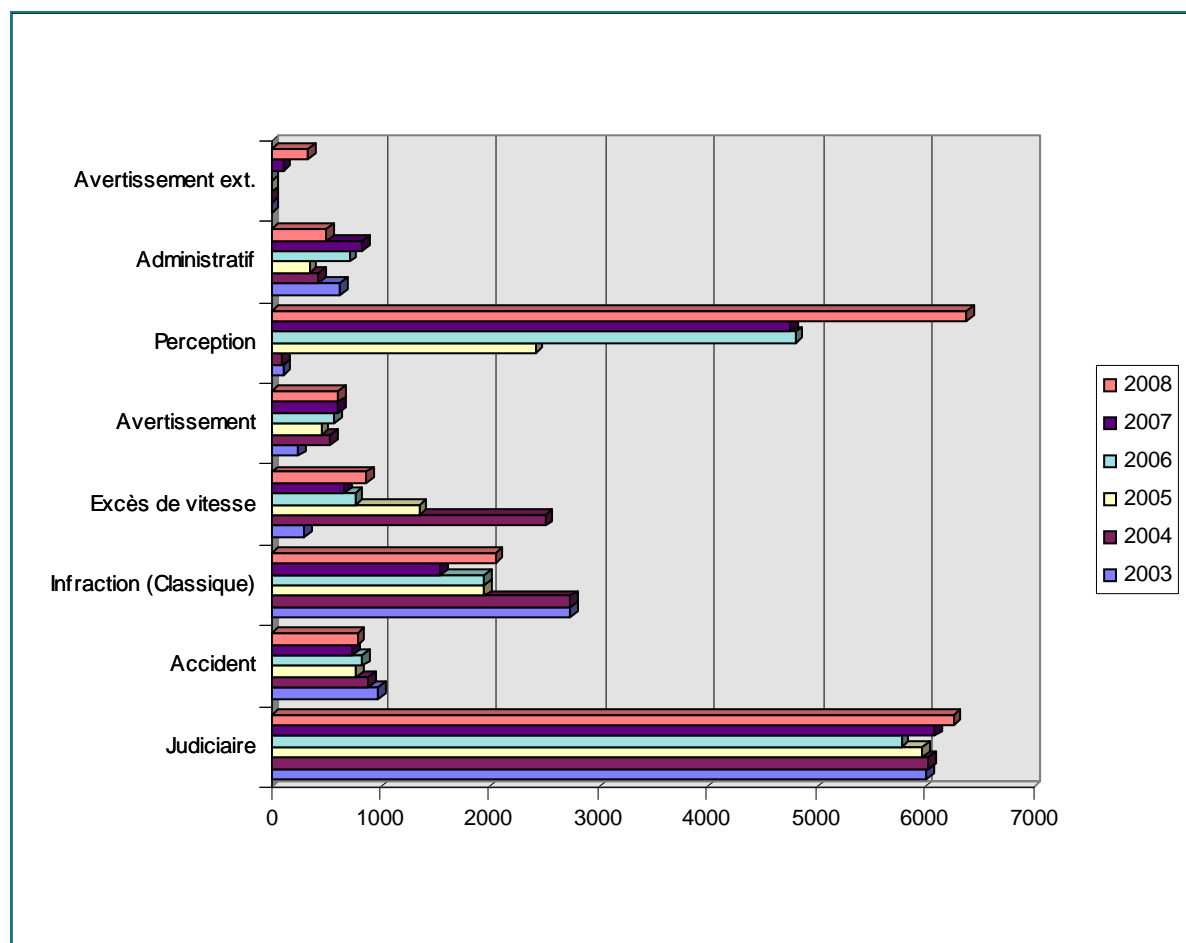
DOSSIERS ADMINISTRATIFS

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	637	439	351	716	839	504
Total	637	439	351	716	839	504

PV D'AVERTISSEMENTS EXTERNES (REDIGES PAR D'AUTRES SERVICES MAIS CONTROLES PAR NOTRE ZONE DE POLICE)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	-	-	-	-	115	337
Total	-	-	-	-	115	337

GRAPHIQUE



Commentaires :

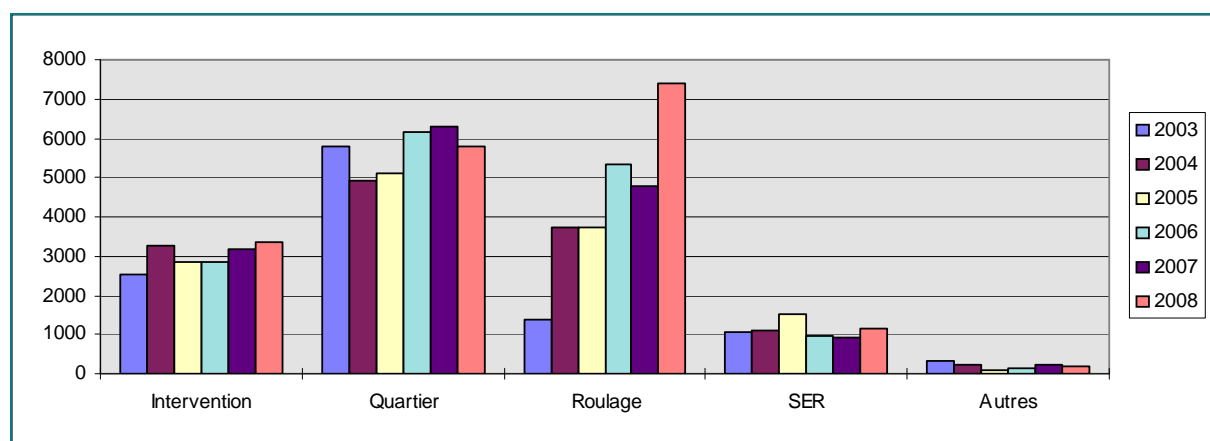
Globalement, nous notons une certaine stabilité de la charge de travail par rapport à 2007. Il convient de noter une nette augmentation du nombre de perceptions immédiates, de procès-verbaux de constatation d'excès de vitesse et de procès-verbaux d'avertissement ce qui correspond à notre volonté déclarée de mettre l'accent sur la sécurité routière comme nous l'annoncions dans notre bilan 2007 et comme cela figure dans nos différents communiqués, notamment via notre newsletter électronique.

B - Service de rédaction- Répartition par service

(Tous dossiers confondus)

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Intervention	2532	3272	2852	2839	3176	3339
Quartier	5797	4934	5111	6161	6299	5782
Roulage	1391	3723	3740	5348	4799	7391
SER	1037	1123	1532	963	908	1142
Autres	300	212	112	158	219	177
TOTAL	11057	13264	13347	15469	15401	17831

Graphique



Commentaires :

Bien que ce tableau ne discrimine pas les dossiers rédigés selon leur nature, il représente un indicateur montrant l'augmentation notable des tâches administratives qui, depuis 2003, ont progressé **de plus de 60%**.

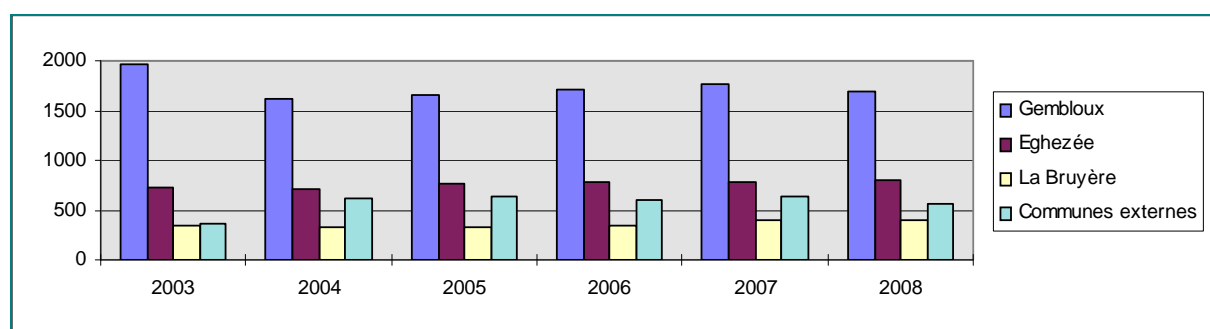
C - LES PROCES-VERBAUX

JUDICIAIRE (INITIAUX)

Nombre total de PV rédigés pour des faits s'étant déroulés sur:

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gembloux	1964	1619	1660	1717	1761	1690
Eghezée	723	717	767	776	774	806
La Bruyère	350	332	332	338	398	409
Communes externes	369	624	633	604	632	564
Total	3406	3292	3392	3435	3565	3469

Graphique



Répartition par entité de la zone (Il peut y avoir plusieurs faits dans le même PV)

GEMBLOUX

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Beuzet	46	42	56	63	62	66
Bossière	27	30	25	32	38	33
Bothey	11	10	10	12	12	15
Corroy-le-Château	54	23	55	36	45	41
Ernage	56	39	44	52	45	53
Gembloux	971	953	991	937	954	893
Grand-Leez	104	99	106	106	94	88
Grand-Manil	99	105	100	94	115	105
Isnes	51	32	36	46	74	43
Lonzée	87	70	67	84	39	53
Mazy	62	57	46	50	49	38
Sauvenière	78	59	79	116	113	112
Non défini	331	218	182	192	250	254
Total	1977	1737	1797	1820	1890	1794

EGHEZEE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Aische-en-Refail	50	76	47	31	29	44
Bolinne	37	19	20	31	16	38
Boneffe	8	18	7	11	8	5
Branchon	23	10	20	15	13	25
Dhuy	40	44	46	40	43	28
Eghezée	209	187	209	271	229	226
Hanret	27	16	39	22	37	44
Leuze	99	88	128	112	107	120
Liernu	39	26	27	23	25	15
Longchamps	21	41	36	32	23	32
Mehaigne	21	28	40	22	18	25
Noville-sur-Mehaigne	57	71	48	48	51	52
Saint-Germain	14	24	25	18	27	28
Taviers	10	14	24	35	26	13
Upigny	10	7	4	8	14	8
Warêt-la-Chaussée	38	36	37	34	31	30
Non défini	20	41	67	85	116	121
Total	723	746	824	838	813	854

LA BRUYERE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bovesse	33	26	38	24	42	52
Emines	49	53	48	39	54	58
Meux	66	83	77	86	91	89
Rhisnes	93	102	83	82	113	114
Saint-Denis	42	48	74	76	86	68
Villers-lez-Heest	25	21	17	12	19	23
Warisoulx	29	16	17	38	31	23
Non défini	13	14	9	12	9	10
Total	350	363	363	369	445	437

Commentaires :

Force est de constater que nous enregistrons toujours autant de plaintes concernant des faits commis en dehors de la zone de police ce qui représente, à titre d'illustration, 38 % de plaintes de plus que les plaintes enregistrées pour les faits commis à La Bruyère.

Une fois encore, nous signalerons que nous accueillons des citoyens venant de zones de police voisines où les commissariats décentralisés ont des plages d'ouverture plus limitées.

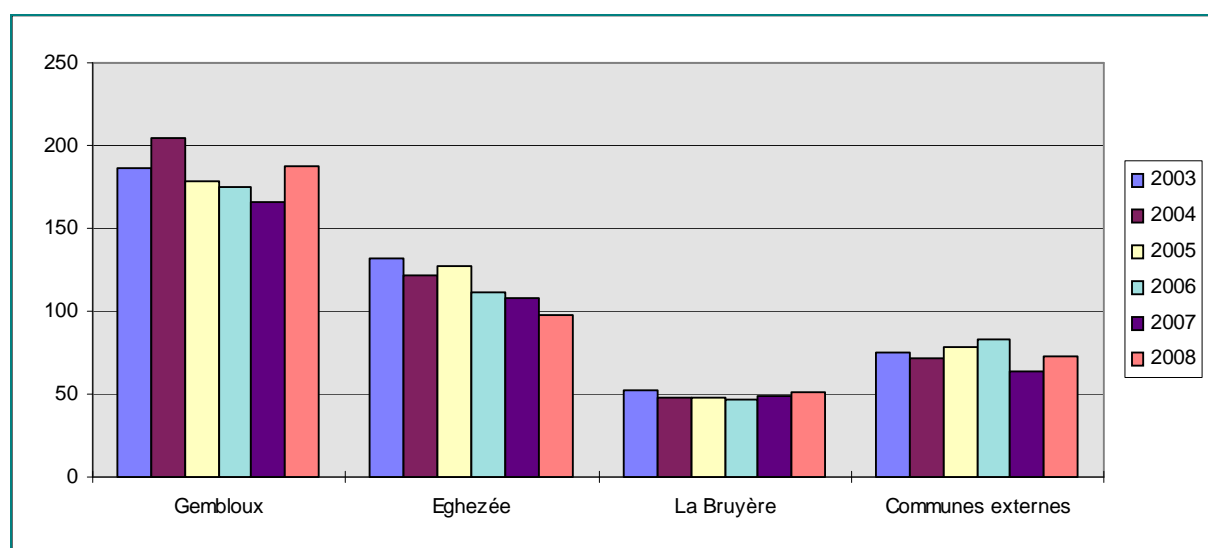
Nous avons aussi dénoncé, à quelques occasions, le fait que des citoyens se présentaient à l'accueil d'un de nos services après avoir été renvoyés par le premier service contacté. Nous dénonçons systématiquement ces faits à l'autorité judiciaire parce qu'il est inadmissible que les citoyens soient renvoyés sous des prétextes, souvent fallacieux.

ACCIDENTS DE ROULAGE (INITIAUX)

Nombre total de PV rédigés pour des faits s'étant déroulés sur:

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gembloux	186	205	178	175	166	187
Eghezée	132	122	127	111	108	98
La Bruyère	52	48	48	47	49	51
Communes externes	75	72	78	83	64	73
Total	445	447	431	416	387	409

Graphique



GEMBLOUX

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Beuzet	2	2	10	6	5	4
Bossière	6	2	4	3	1	1
Bothey	1	2	6	3	3	2
Corroy-le-Château	6	17	6	15	5	9
Ernage	6	9	3	0	5	1
Gembloux	125	107	101	95	81	103
Grand-Leez	12	14	8	10	11	6
Grand-Manil	7	11	7	9	16	15
Isnes	3	6	7	12	13	10
Lonzée	3	9	7	5	1	11
Mazy	10	14	4	8	7	7
Sauvenière	5	12	15	9	18	18
TOTAL	186	205	178	175	166	187

LA BRUYERE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bovesse	5	2	3	2	4	3
Emines	10	13	9	2	5	8
Meux	3	8	16	14	12	10
Rhisnes	18	12	12	12	19	16
Saint-Denis	9	7	3	13	5	12
Villers-lez-Heest	4	5	5	3	2	1
Warisoulx	3	1	0	1	2	1
TOTAL	52	48	48	47	49	51

EGHEZEE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Aische-en-Refail	1	0	3	1	5	6
Bolinne	5	1	2	2	4	1
Boneffe	0	1	2	3	1	3
Branchon	0	3	3	0	1	1
Dhuy	0	3	2	1	5	3
Eghezée	90	46	46	39	22	27
Hanret	8	5	5	9	12	7
Leuze	8	18	18	15	10	14
Liernu	2	2	5	1	0	2
Longchamps	2	6	7	6	6	7
Mehaigne	1	4	3	0	6	2
Noville-sur-Mehaigne	8	8	2	7	5	2
Saint-Germain	3	11	7	18	15	14
Taviers	0	6	7	6	6	3
Upigny	1	4	7	0	1	4
Warêt-la-Chaussée	3	4	8	3	9	2
TOTAL	132	122	127	111	108	98

Commentaires :

Ces chiffres sont donnés à titre indicatif dans la mesure ils ne représentent que les faits qui ont donné lieu à une intervention policière. Ils n'ont pas la prétention de représenter le nombre d'accidents dans la zone de police puisque les personnes impliquées ne font pas systématiquement appel à la police, surtout si les conséquences se limitent à des dégâts matériels.

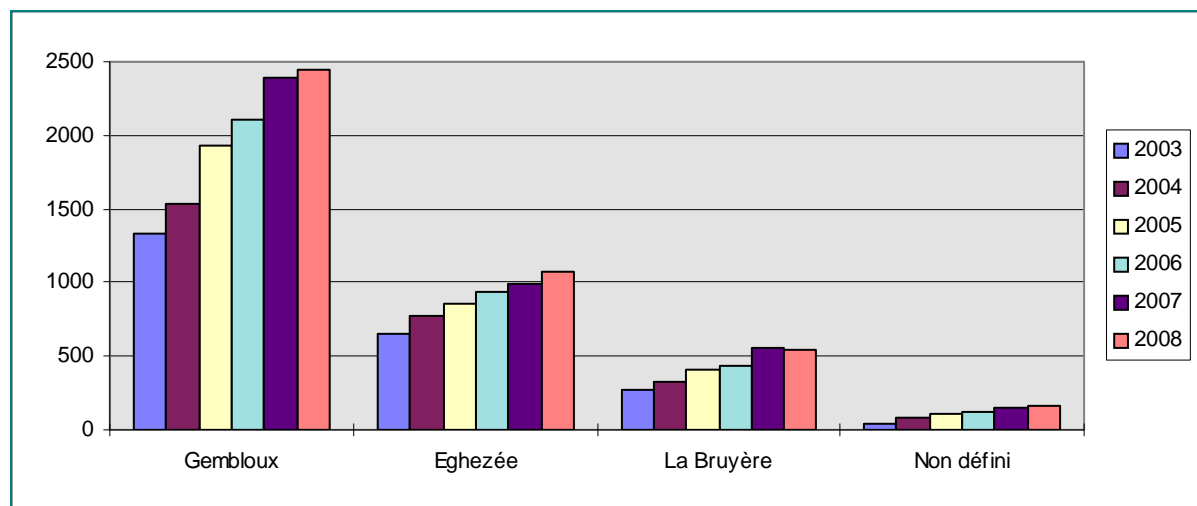
D - MODULE INFORMATION

MODULE D'ENCODAGE DE DEMANDES D'INTERVENTIONS QUI NE NECESSITENT PAS D'OFFICE LA REDACTION D'UN PROCES-VERBAL

Répartition pour des faits s'étant déroulés sur:

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gembloux	1330	1532	1925	2102	2394	2451
Eghezée	654	772	853	935	993	1077
La Bruyère	270	320	401	437	559	541
Non défini	47	86	104	120	152	160
Total	2301	2710	3283	3594	4098	4229

Graphique



MOTIFS PRINCIPAUX DES APPELS (Les vingt premiers sur 4229 appels enregistrés)

ACCR DM	275
AGISSEMENTS SUSPECTS	214
VOIES DE FAIT - DISCUSSION – DIFFEREND	210
ANIMAUX NON GARDES	201
DIFFERENDS CIVILS EN GENERAL	151
PROBLEMES FAMILIAUX / DIFFERENDS FAMILIAUX SANS COUPS	119
BESOINS DE SECURITE (BS)	115
SITUATIONS SUSPECTES	103
RENFORTS A UN SERVICE EXTERNE (SAUF ENQUETE)	100
DIFFERENDS ENTRE VOISINS	89
TAPAGES NOCTURNES – MUSIQUE	86
FEU DE DECHETS	86
ALARMES « EFFRACTION » - COMMERCE - ENTREPRISE	80
DEGRADATIONS VOLONTAIRES / VANDALISME	77
TAPAGES DIURNES – MUSIQUE	68
VEHICULES GENANTS	67
PERSONNES DERANGEANTES	55
VEHICULES SUSPECTS	55
PROBLEMES INDEFINIS AVEC UNE PERSONNE	53
SECOURS, AIDES A PERSONNE EN DANGER EN GENERAL	52
	2256

Commentaires :

Nous constatons également une augmentation continue des interventions ne demandant pas la rédaction d'un PV. Leur nombre a quasiment **double en 5 ans**. Comme indiqué dans les commentaires de notre bilan 2007, en croisant différentes données, il est fort probable que cette inflation soit due à une plus grande propension des citoyens à faire appel à la police pour des situations qui étaient réglées de manière informelle précédemment (Cfr. Notamment MONJARDET ; 2001).

E - REPARTITION PAR COMMUNE EN CE QUI CONCERNE LES INTERVENTIONS

La comptabilisation se fait sur deux modules principaux

1° LE MODULE TRAITEMENT

a - JUDICIAIRE (INITIAUX)

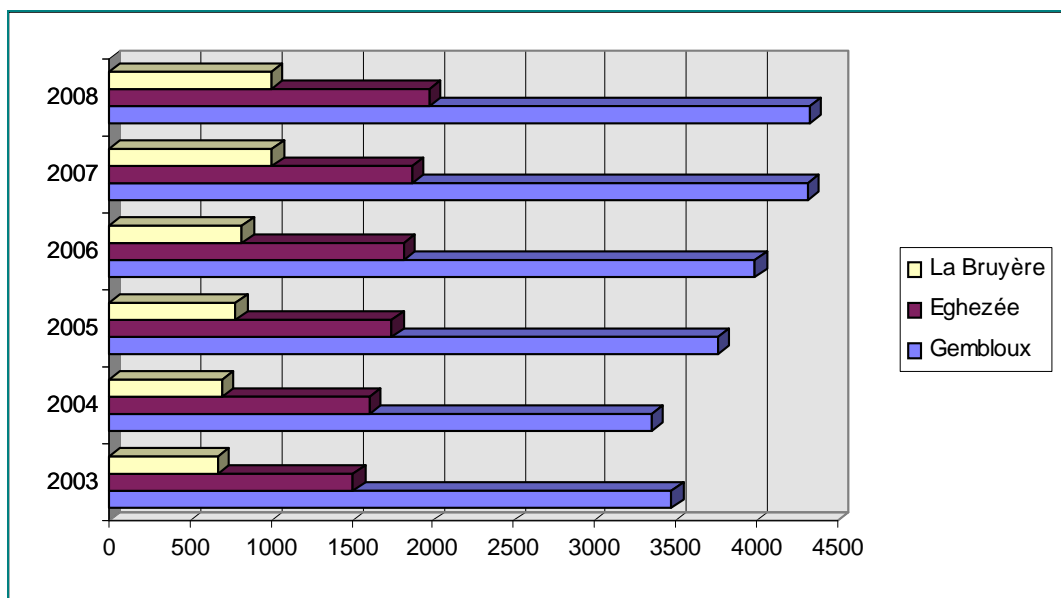
b - ACCIDENT DE ROULAGE (INITIAUX)

Cfr supra

2° LE MODULE INFORMATION

Tableau

ANNEE		2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gembloux							
	JUDICIAIRE	1964	1619	1660	1717	1761	1690
	ACCIDENT	186	205	178	175	166	187
	INFORMATION	1330	1532	1925	2102	2394	2451
	Total	3480	3356	3763	3994	4321	4328
Eghezée							
	JUDICIAIRE	723	717	767	776	774	806
	ACCIDENT	132	122	127	111	108	98
	INFORMATION	654	772	853	935	993	1077
	Total	1509	1611	1747	1822	1875	1981
La Bruyère							
	JUDICIAIRE	350	332	332	338	398	409
	ACCIDENT	52	48	48	47	49	51
	INFORMATION	270	320	401	437	559	541
	Total	672	700	781	822	1006	1001



F - MODULE APOSTILLES

MODULE D'ENCODAGE DES DOCUMENTS EN PROVENANCE DES PARQUETS

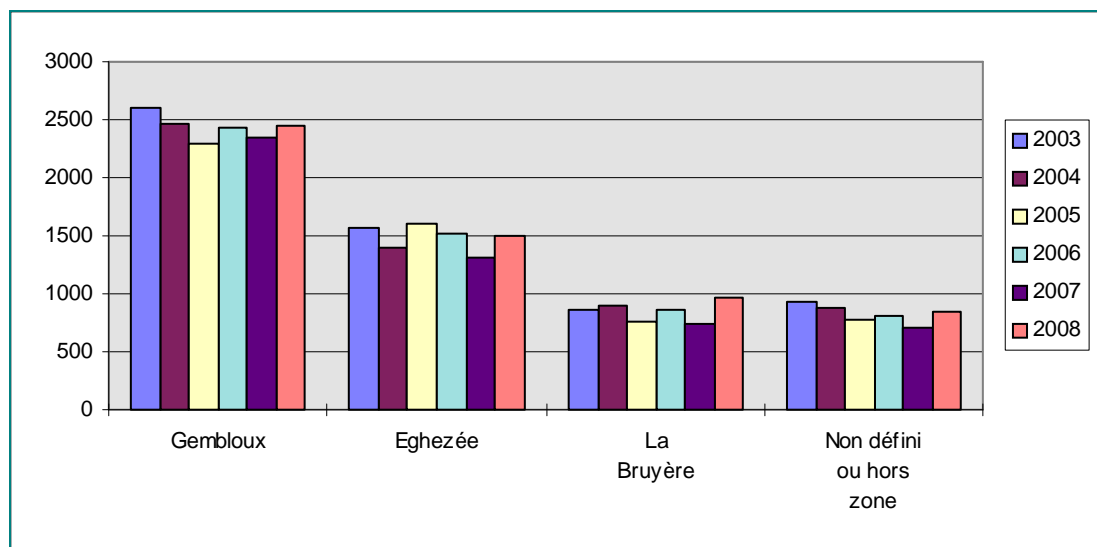
Répartition des apostilles par quartier

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Aische-en-refail	124	128	90	99	91	109
Beuzet	100	93	99	126	110	142
Bolinne	72	82	86	76	76	115
Boneffe	26	23	38	49	36	36
Bossière	78	58	51	60	81	90
Bothey	37	18	18	31	20	12
Bovesse	79	94	77	76	71	110
Branchon	46	50	65	40	39	38
Corroy-le-Château	136	119	103	122	102	98
Dhuy	118	112	109	109	104	96
Eghezée	340	266	328	320	279	289
Emines	210	175	127	116	109	162
Ernage	123	122	118	96	72	68
Gembloux	1177	1157	1070	1088	1069	1088
Grand-Leez	206	183	181	170	162	228
Grand-Manil	128	113	109	133	133	127
Hanret	61	55	75	77	52	85
Isnes	100	90	80	80	103	107
Leuze	212	189	268	247	199	233
Liernu	73	50	48	53	45	66
Longchamps	64	67	44	64	39	61
Lonzée	209	182	167	159	158	164
Mazy	98	126	114	125	123	113
Mehaigne	71	77	73	59	52	43
Meux	137	107	144	147	135	163
Noville-sur-Mehaigne	111	89	115	98	75	119
Rhisnes	197	209	203	213	157	229
Saint-Denis	109	129	104	132	123	147
Saint-Germain	47	52	60	38	54	62
Sauvenière	203	204	187	243	205	209
Taviers	60	74	71	70	76	75
Upigny	34	25	18	27	23	24
Villers-lez-Heest	59	72	50	61	55	77
Warêt-la-Chaussée	106	53	54	95	68	54
Warisoulx	71	102	110	111	86	76
Non défini ou hors zone	937	883	769	816	704	845
Total	5959	5628	5423	5626	5086	5760

Répartition par commune

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gembloux	2595	2465	2297	2433	2338	2446
Eghezée	1565	1392	1598	1521	1308	1505
La Bruyère	862	888	759	856	736	964
Non défini ou hors zone	937	883	769	816	704	845
TOTAL	5959	5628	5423	5626	5086	5760

Graphique



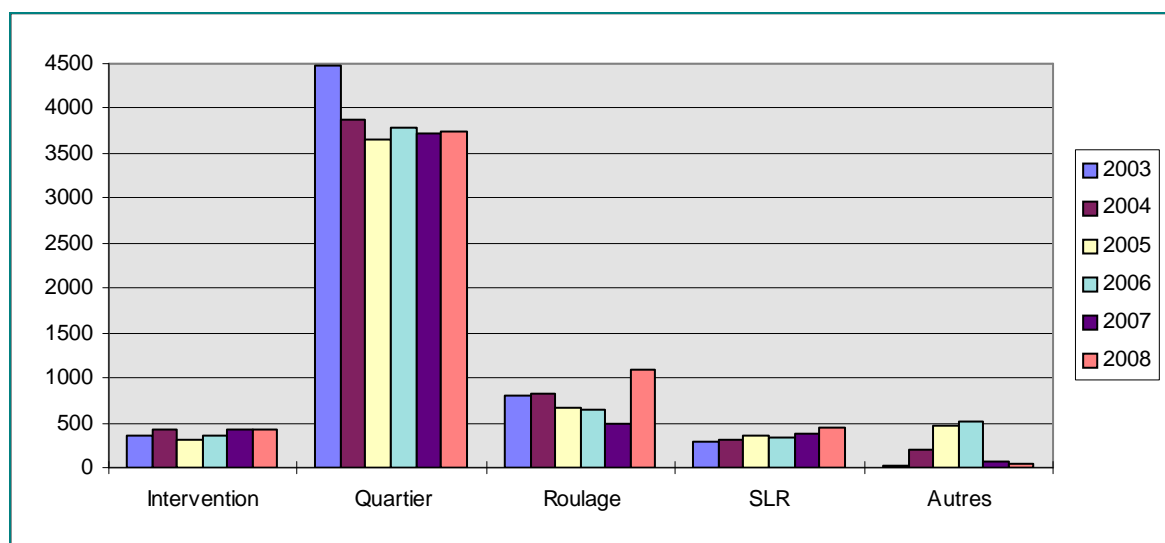
APOSTILLES. PAR QUI SOMMES NOUS SOLLICITES ? (Les 20 premiers)

PR Section Police	NAMUR	1624
Procureur du Roi	NAMUR	1301
PR Section Police	NIVELLES	443
PR Section Police	BRUXELLES	436
PR Section Police	CHARLEROI	129
Jeunesse	NAMUR	106
Juge d'Instruction – DUBÉ	NAMUR	90
PR Section Police	DINANT	88
Procureur du Roi	NIVELLES	82
Juge d'Instruction - BOURGEOIS	NAMUR	78
PR Section Police	VILVOORDE	67
Juge d'Instruction – OLIVIER	NAMUR	66
PR Section Police	HUY	63
PR Section Police	LEUVEN	63
PR Section Police	BRUGGE	59
Procureur du Roi	BRUXELLES	56
Procureur du Roi	CHARLEROI	52
PR Section Police	LIEGE	38
PR Section Police	MONS	34
Auditeur du travail	NAMUR	33
		4908

----- Répartition des apostilles par SERVICE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Intervention	359	418	310	347	429	431
Quartier	4483	3881	3647	3781	3710	3748
Roulage	811	819	660	643	499	1090
SER	279	316	349	342	378	443
Autres	27	194	457	513	70	48
TOTAL	5959	5628	5423	5626	5086	5760

Graphique



Commentaires :

Nous notons une augmentation du nombre d'apostilles par rapport à 2007 mais sur la période complète de référence, ce nombre est relativement stable. Nous notons aussi, comme en 2007, que nous recevons une proportion importante d'apostilles en provenance d'autorités judiciaires hors arrondissement judiciaire de Namur.

G - MODULE COURRIER

MODULE PERMETTANT L'ENCODAGE DE TOUT CE QUI NE CONCERNE PAS LES APOSTILLES AUSSI BIEN EN COURRIER ENTRANT QU'EN COURRIER SORTANT

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
COURRIER ENTRANT	8003	9186	10129	11070	10134	10404
COURRIER SORTANT	1871	2384	2447	2484	1908	1353
TOTAL	9874	11570	12576	13554	12042	11757

Répartition des courriers entrant par quartier

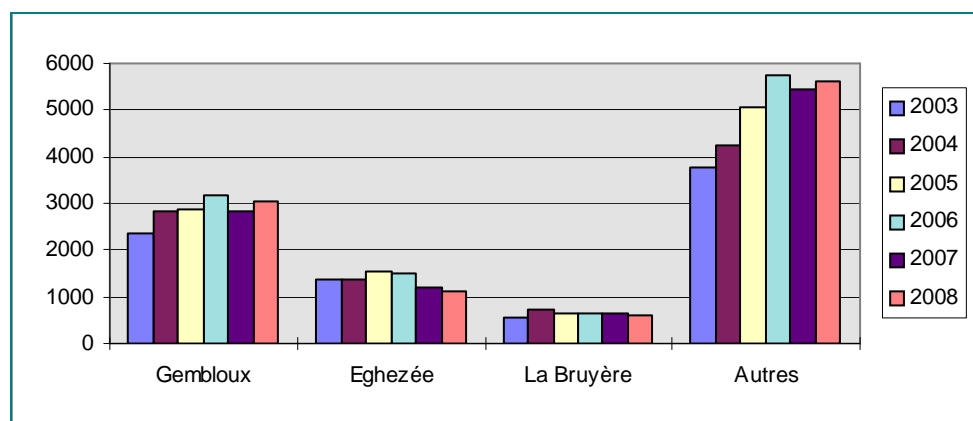
ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Aische-en-refail	109	100	92	88	99	79
Beuzet	78	108	116	130	110	129
Bolinne	57	80	73	78	67	70
Boneffe	45	26	31	29	32	21
Bossière	56	75	72	105	87	84
Bothey	20	26	17	21	37	26
Bovesse	54	63	57	46	42	51
Branchon	42	35	47	33	40	29
Corroy-le-Château	90	103	112	131	112	100
Dhuy	99	83	116	106	83	79
Eghezée	274	290	319	335	270	231
Emines	91	98	99	107	76	92
Ernage	82	89	83	104	49	92
Gembloux	1364	1616	1762	1821	1708	1829
Grand-Leez	151	135	118	177	141	194

Grand-Manil	120	173	130	160	173	168
Hanret	85	79	80	91	59	58
Isnes	42	38	34	57	66	73
Leuze	204	228	238	279	170	179
Liernu	48	50	58	69	46	48
Longchamps	79	87	75	62	68	55
Lonzée	118	179	178	174	173	125
Mazy	105	116	87	125	82	98
Mehaigne	54	66	83	46	33	34
Meux	111	106	115	181	160	144
Noville-sur-Mehaigne	70	90	77	61	80	59
Rhisnes	138	213	179	161	133	139
Saint-Denis	79	105	103	80	103	94
Saint-Germain	38	45	72	52	35	44
Sauvenière	125	189	181	159	97	145
Taviers	51	70	63	59	42	56
Upigny	14	13	25	22	16	12
Villers-lez-Heest	31	40	33	32	33	27
Warêt-la-Chaussée	85	50	51	92	68	42
Warisoulx	43	94	102	52	80	73
Autres	3751	4228	5051	5745	5464	5625
Total	8003	9186	10129	11070	10134	10404

Répartition par commune

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gembloux	2351	2847	2890	3164	2835	3063
Eghezée	1354	1392	1551	1502	1208	1096
La Bruyère	547	719	637	659	627	620
Autres	3751	4228	5051	5745	5464	5625
Total	8003	9186	10129	11070	10134	10404

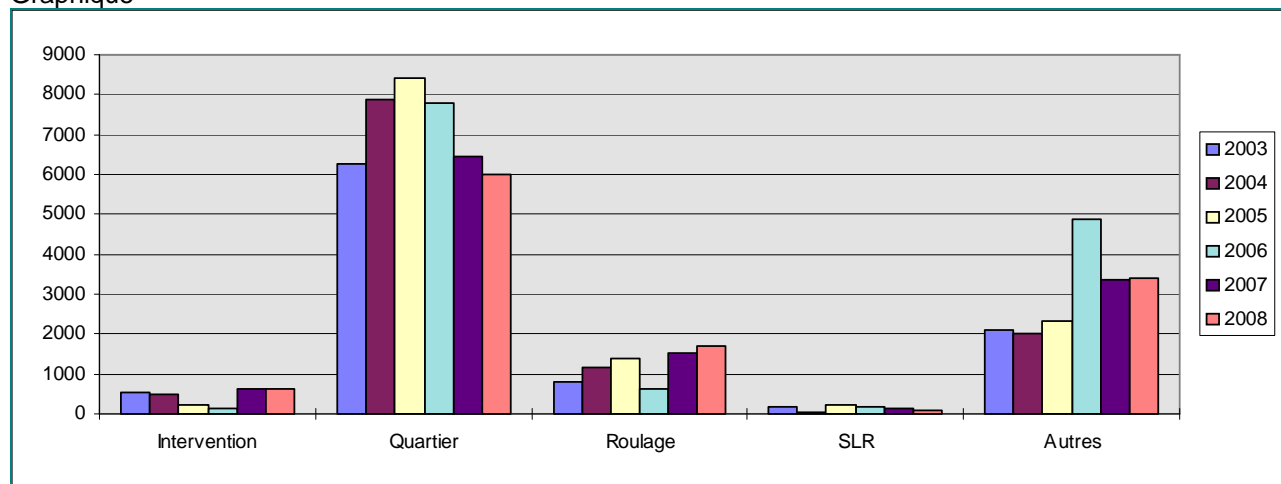
Graphique



----- Répartition des courriers par SERVICE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Intervention	542	474	235	117	616	627
Quartier	6249	7865	8399	7798	6426	5979
Roulage	824	1164	1400	614	1517	1687
SER	169	56	230	165	145	81
Autres	2090	2011	2312	4860	3338	3383
TOTAL	9874	11570	12576	13554	12042	11757

Graphique



Commentaires :

Depuis 2006, nous enregistrons une diminution du volume de courrier traité mais il n'en reste pas moins que celui-ci confirme la lourdeur administrative que la zone de police doit supporter.

H - DIVERS

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Ethylotests	210	191	179	147	144	289
Ethylomètres	92	77	89	102	84	195
Prise de sang	19	13	20	40	24	27
Retraits de permis	70	48	55	57	45	90
Alarmes déclarées	194	196	91	100	117	13
Contrôles Bar	109	87	76	59	44	83
Elucidations Judiciaires	-	533	493	435	493	450
EPO Roulage	147	134	164	170	166	160
EPO Judiciaire	-	-	-	81 (01/09/06)	268	233
Gestion PVS Judiciaire	-	685	697	691	1254	1270
Gestion AVIS URGENTS DE RECHERCHE	-	-	-	226	403	542

Gestion BNG sur les FAITS ^(*) constatés par des unités externes	-	433	413	499	647	620
Rapports d'information	-	-	-	-	58	103
Dossiers d'enquête	-	-	-	-	5	0
Moyenne de délai de transmission des PV initiaux (en jours)	25,17	24,44	31,59	32,74	31,00	27,00 (en cours)

(*) FAIT s'étant déroulé sur notre zone mais ayant fait l'objet d'une déclaration dans un commissariat externe

Légende :

EPO : enquête policière d'office (sans intervention préalable d'un magistrat)

PVS : procès-verbal simplifié

BNG : banque de données policières

Commentaires :

La diminution du nombre de déclarations d'alarme s'explique par une modification législative attribuant cette tâche au SPF Intérieur.

Nous notons aussi que la norme de 30 jours maximum de délai de transmission des pièces est quasiment respectée depuis l'année 2003. Nous assurons un suivi mensuel à ce sujet.

Nous notons aussi l'augmentation du nombre de contrôles en matière d'alcoolémie au volant et, par conséquent, du nombre de retraits de permis (doublé en 2007 et 2008). Il s'agit d'une nouvelle illustration de nos actions en matière de sécurité routière.

I - PLAN ZONAL DE SECURITE

VOLS DANS HABITATIONS

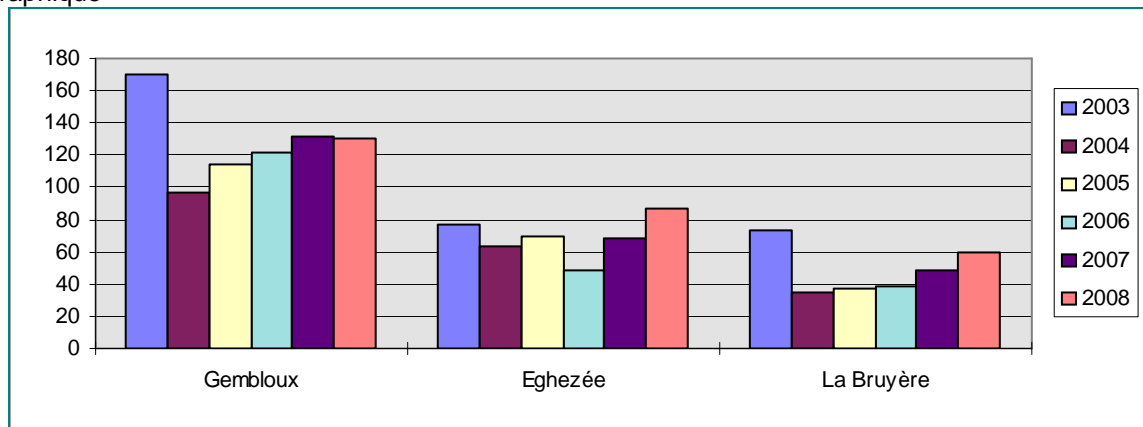
ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
AISCHE-EN-REFAIL	3	10	1	3	3	2
BEUZET	8	3	7	7	5	11
BOLINNE	3	0	3	2	2	6
BONEFFE	0	3	1	0	0	1
BOSSIERE	3	3	2	6	6	4
BOTHEY	2	4	3	3	0	4
BOVESSE	9	2	6	5	5	8
BRANCHON	0	1	2	0	3	2
CORROY-LE-CHATEAU	10	4	13	7	6	9
DHUY	5	3	5	3	4	9
EGHEZEE	19	4	13	11	10	12
EMINES	11	6	7	5	11	3
ERNAGE	17	11	7	5	8	6
GEMBLOUX	57	41	37	54	57	41
GRAND-LEEZ	10	4	5	4	7	11
GRAND-MANIL	12	10	5	6	5	13
HANRET	9	7	4	1	6	13

ISNES	8	4	5	5	15	6
LEUZE	13	8	11	11	8	20
LIERNU	5	8	5	2	7	2
LONGCHAMPS	2	3	1	2	4	2
LONZEE	15	6	6	7	8	6
MAZY	12	3	7	8	10	7
MEHAIGNE	1	0	4	1	1	7
MEUX	10	6	8	8	12	15
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	2	3	2	2	4	4
RHISNES	19	7	6	5	6	15
SAINT-DENIS	7	8	8	10	11	16
SAINT-GERMAIN	5	5	7	1	6	4
SAUVENIERE	16	4	17	10	4	12
TAVIERS	1	2	4	3	4	0
UPIGNY	1	1	1	1	3	0
VILLERS-LEZ-HEEST	4	4	0	2	0	0
WARET-LA-CHAUSSEE	8	5	5	5	3	3
WARISOULX	13	2	2	4	4	3
TOTAL	320	185	220	209	248	277
Tentatives	119	58	41	50	59	91

Soit par commune:

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gembloux	170	97	114	122	131	130
Eghezée	77	63	69	48	68	87
La Bruyère	73	35	37	39	49	60

Graphique



Commentaires :

Après une très forte diminution du nombre de vols dans les habitations, il est regrettable de constater que, malgré nos efforts, nous enregistrons une forte augmentation de ce type de faits.

Il en résulte que nous avons maintenu cette problématique dans notre plan zonal de sécurité et que, plus que jamais, nous mettons l'accent (Cfr. Infra : proximité – techno-prévention) sur les mesures préventives.

Nous soulignons aussi que les analyses réalisées en collaboration avec la police fédérale ont mis en évidence que pas mal de faits pouvaient être attribués à une criminalité dite itinérante, sévissant sur le territoire belge. A simple titre informatif, un

mode opératoire particulier régulièrement constaté forme comme une signature permettant d'attribuer nombre de faits à diverses bandes, partiellement identifiées. Nous avons collaboré avec la police judiciaire fédérale de Namur, en apportant un appui ponctuel, afin de mener une opération de grande envergure qui a permis pas mal d'arrestations dans le milieu moldave. Nous poursuivons cette collaboration par un échange en temps réel d'informations opérationnelles et par la participation à un groupe de travail spécifique au niveau de l'arrondissement.

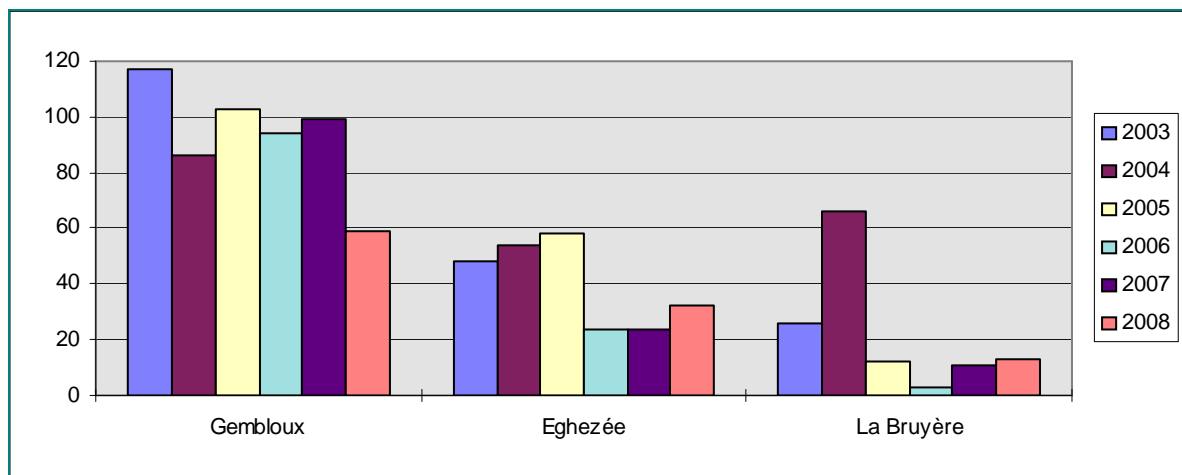
VOLS DANS VEHICULES

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
AISCHE-EN-REFAIL	0	2	0	0	1	3
BEUZET	5	5	6	5	0	4
BOLINNE	3	0	1	0	0	0
BONEFFE	0	0	0	0	0	0
BOSSIERE	2	0	6	4	1	0
BOTHEY	1	1	1	1	1	1
BOVESSE	1	8	0	1	2	4
BRANCHON	0	0	0	0	0	0
CORROY-LE-CHATEAU	4	0	5	2	4	1
DHUY	5	4	0	5	6	1
EGHEZEE	8	4	18	8	9	11
EMINES	1	10	1	0	0	1
ERNAGE	0	2	1	4	5	0
GEMBLoux	83	41	59	60	68	32
GRAND-LEEZ	12	3	12	2	3	3
GRAND-MANIL	5	1	2	4	2	4
HANRET	0	0	2	0	3	0
ISNES	0	1	1	0	3	1
LEUZE	6	5	13	5	0	6
LIERNU	12	7	3	0	0	0
LONGCHAMPS	5	10	1	1	1	2
LONZEE	2	12	4	0	0	2
MAZY	1	18	1	4	8	2
MEHAIGNE	1	8	6	1	0	0
MEUX	9	2	6	0	3	4
NOVILLE SUR-MEHAIGNE	4	1	0	1	0	1
RHISNES	7	32	1	1	5	3
SAINT-DENIS	5	9	0	1	1	1
SAINT-GERMAIN	4	9	1	1	1	5
SAUVENIERE	2	2	4	8	4	9
TAVIERS	0	0	2	0	1	1
UPIGNY	0	4	0	1	1	2
VILLERS-LEZ-HEEST	2	2	0	0	0	0
WASET-LA-CHAUSSEE	0	0	11	1	1	0
WARISOULX	1	2	4	0	0	0
Non défini	0	1	1	0	0	0
Total	191	206	173	121	134	104
Tentatives	30	25	36	26	27	25

Soit par commune:

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gembloux	117	86	103	94	99	59
Eghezée	48	54	58	24	24	32
La Bruyère	26	66	12	3	11	13

Graphique



Commentaires :

Une diminution des vols dans véhicule est enregistrée et elle s'explique par l'identification et l'arrestation d'un auteur très actif en la matière, depuis pas mal de temps. Plusieurs dizaines de faits peuvent lui être attribués. Depuis son arrestation, sur une période de plusieurs mois, dans des lieux généralement ciblés, plus aucun vol n'a été enregistré. Cette constatation ne permet certainement pas de tirer une conclusion définitive mais lorsqu'elle est croisée avec d'autres éléments, comme les constatations et les aveux partiels de l'auteur, elle paraît très pertinente.

VOLS DE VEHICULES

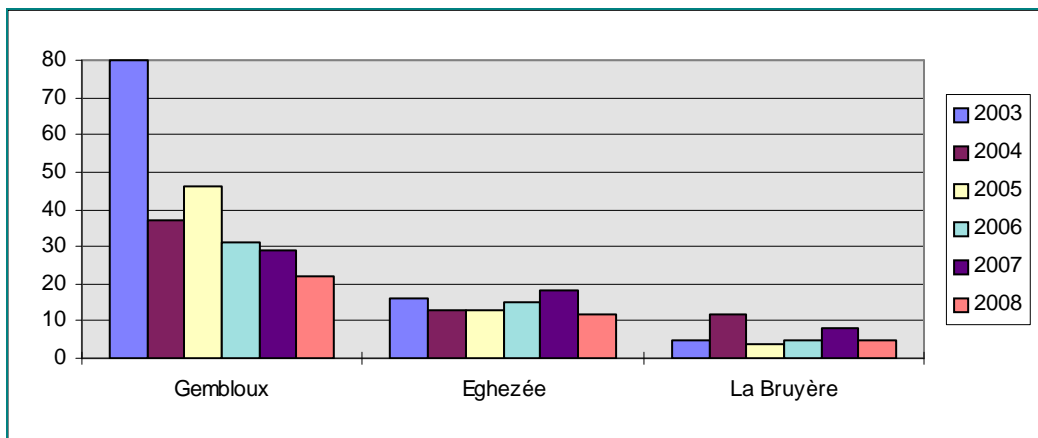
ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
AISCHE-EN-REFAIL	0	0	0	0	0	1
BEUZET	1	1	3	2	1	0
BOLINNE	0	0	0	0	0	2
BONEFFE	0	0	0	0	0	0
BOSSIERE	3	1	0	1	1	1
BOTHEY	0	0	0	0	1	0
BOVESSE	0	0	1	0	1	1
BRANCHON	0	1	0	0	0	0
CORROY-LE-CHATEAU	2	0	2	1	0	0
DHUY	1	1	0	1	2	1
EGHEZEE	7	5	6	9	4	1
EMINES	0	0	0	0	3	0
ERNAGE	2	2	1	0	0	1
GEMBLoux	45	24	32	21	13	15
GRAND-LEEZ	3	4	4	1	1	1
GRAND-MANIL	10	2	1	0	0	1
HANRET	0	0	0	0	0	2
ISNES	3	0	0	1	5	1

LEUZE	2	2	5	1	3	1
LIERNU	1	0	0	0	1	0
LONGCHAMPS	0	0	0	1	2	0
LONZEE	6	0	3	3	0	0
MAZY	2	3	0	1	2	0
MEHAIGNE	0	0	0	0	0	2
MEUX	2	4	2	1	3	3
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	4	0	0	0	1	0
RHISNES	1	3	1	3	0	0
SAINT-DENIS	1	3	0	0	1	0
SAINT-GERMAIN	0	2	1	0	3	0
SAUVENIERE	3	0	0	0	5	2
TAVIERS	0	0	0	0	2	1
UPIGNY	0	0	0	2	0	1
VILLERS-LEZ-HEEST	1	2	0	1	0	1
WARET-LA-CHAUSSEE	1	2	1	1	0	0
WARISOULX	0	0	0	0	0	0
Total	101	62	63	51	55	39
Inclus les tentatives	40	15	15	7	9	2

Soit par commune:

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gembloux	80	37	46	31	29	22
Eghezée	16	13	13	15	18	12
La Bruyère	5	12	4	5	8	5

Graphique



Commentaires :

Nous enregistrons une très forte et continue diminution de vols de véhicule sans que, il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître, nous puissions en expliquer les raisons. Nous pouvons avancer que l'amélioration des dispositifs antivols n'est pas sans effet. Ensuite, les travaux criminologiques nous ont bien montré qu'il existait un phénomène de déplacement de la criminalité non seulement sur un plan spatial mais aussi du point de vue des matières.

STUPEFIANTS

Nombre de PV rédigés

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gembloux	29	50	40	26	25	29
Eghezée	4	9	8	9	11	5
La Bruyère	2	3	11	2	5	1
TOTAL	35	62	59	37	41	35

Age et sexe des personnes impliquées (Sur base de l'encodage dans le PV initial)

	2003		2004		2005		2006		2007		2008		TOTAL
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
GEMBLoux													
10-15	1	1	8	1	9	1	6	1	10	0	3	0	41
16-20	18	2	31	6	17	3	11	2	9	1	15	3	118
21-25	7	1	5	4	11	1	2	0	4	0	9	2	46
26-30	3	1	4	0	3	0	1	0	3	0	4	0	19
31-35	3	0	2	0	0	0	1	0	2	0	0	0	8
36+	1	0	2	0	0	0	2	0	1	0	3	1	10
													242
EGHEZEE													
10-15	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	3
16-20	5	0	3	0	6	0	8	0	6	0	2	0	30
21-25	0	0	4	0	6	0	0	0	2	1	1	0	14
26-30	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0	4
31-35	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	3
36+	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
													55
LA BRUYERE													
10-15	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	3
16-20	2	0	2	0	5	0	2	0	3	0	0	0	14
21-25	1	0	3	0	4	1	0	0	0	1	0	0	10
26-30	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
31-35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
36+	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2
													31
TOTAL	42	5	67	11	63	7	34	4	46	3	40	6	
TOTAL GEN	47		78		70		38		49		46		

Deuxième partie

Approches fonctionnelle et qualitative

1. LE SERVICE PROXIMITE

Le service Proximité est en charge du travail dit de quartier qui se caractérise par une approche sur le long terme et par un travail de fond.

Sur un plan administratif, les inspecteurs de quartier sont – malheureusement – surchargés par des tâches allant de l'exécution d'apostilles à la rédaction de divers rapports au détriment d'une présence plus accrue sur le terrain. Pour cette raison, afin de leur permettre d'effectuer d'autres missions policières et d'assurer des patrouilles, la norme fédérale d'un inspecteur de quartier pour quatre mille habitants est, dans notre zone de police, depuis sa création, d'un inspecteur pour moins de deux mille habitants.

Les inspecteurs de quartier travaillent à horaires variables et ils effectuent au moins une soirée par semaine. Pour l'anecdote, grâce à cette flexibilité, un inspecteur de quartier a pu arrêter l'auteur d'un hold-up, en soirée, alors qu'il effectuait ses tâches habituelles.

Le service est aussi en charge de la techno-prévention, de l'assistance aux victimes et de la médiation (ces deux dernières matières feront l'objet des points suivants).

Il convient de préciser que les différents services de la zone de police travaillent en collaboration et les échanges ainsi que les appuis sont très nombreux. Les policiers de quartier grâce à leur connaissance du terrain, sont souvent à l'origine de dossiers judiciaires. Les inspecteurs d'intervention informent aussi leurs collègues de quartier des éléments utiles qu'ils ont pu recueillir lors de leurs missions d'intervention ou de patrouilles. Le service d'enquête est destinataire de nombreuses informations recueillies par les autres services. Bref, le travail se fait de manière transversale, dans quelques domaines de manières formalisées, ce qui correspond à la logique de « processus » dans les modèles de management de qualité.

1.1. L'accueil :

Le service Proximité est aussi en charge de l'accueil dans les trois commissariats de la zone de police.

Sur la base des « mains courantes », nous pouvons répartir le nombre de visiteurs comme suit :

Commune	Nombre de visiteurs en 2007	Nombre de visiteurs en 2008
Gembloux	4901	5551
Eghezée	2241	2500
La Bruyère	1028	1522
TOTAL	8170	9573

Le nombre de visiteurs dans nos locaux est en croissance constante. Nous pouvons constater à la lecture du tableau précédent une augmentation de 17,17 %.

Si nous examinons le tableau des PV initiaux, nous constatons que l'augmentation du nombre de visiteurs n'est pas accompagnée par une augmentation de nombre de plaintes. Même si cette remarque doit être nuancée, force est de constater que nous sommes sollicités indépendamment du dépôt d'une plainte, pour de nombreuses situations-problèmes, ce qui illustre le fait que la police est une forme de « Samu social ». Nous pouvons aussi supposer que la bonne réputation de l'accueil dans nos services explique que les citoyens n'hésitent pas à nous consulter.

Pour évaluer ce service, comme annoncé dans notre bilan 2007 (p.25), nous avons demandé à une stagiaire criminologue d'administrer un questionnaire à un échantillonnage de visiteurs choisis aléatoirement, sur la base de la main courante de Gembloux. Hormis quelques remarques subsidiaires qui serviront à améliorer le service, nous pouvons affirmer que l'accueil est globalement apprécié par les citoyens. Une démarche identique sera effectuée à Eghezée et à La Bruyère.

Nous soulignons aussi le fait que nous avons soigné la qualité de l'accueil qui fait l'objet d'une charte élaborée par les inspecteurs concernés, en conformité avec notre politique de management participatif.

Le cadre est aussi particulièrement soigné et l'accent est mis sur la confidentialité. Quant aux ces citoyens, ils sont reçus individuellement dans un local adapté.

Comme indiqué dans notre bilan 2007, il restera à améliorer les conditions de l'accueil à La Bruyère ce qui suppose que soient réalisés les travaux annoncés ou qu'une autre solution soit trouvée.

Sur la base de la main courante, nous avons pointé des moments où l'affluence est plus importante ce qui a impliqué un renforcement de l'effectif à ces périodes afin de réduire le temps d'attente des citoyens.

1.2. Service Armes

Nous nous limiterons à indiquer que les premiers effets de la nouvelle loi se sont estompés ce qui implique que le nombre de dossiers traités globalement a fortement diminué. Seulement 63 armes ont été abandonnées dans notre zone de police tandis qu'environ 250 enquêtes ont été effectuées à la demande du Gouvernement Provincial. Il est toutefois à craindre que cette diminution ne soit que passagère. En effet, de nombreux citoyens ont négligé de demander une nouvelle autorisation de détention de leur arme à feu en se mettant de facto hors la loi. Dans l'état actuel de la législation, nous serons contraints de rédiger des procès-verbaux et de saisir ces armes puisqu'il n'existe plus de possibilité de régulariser ces situations...

Pour rappel, chaque poste déconcentré dispose d'un collaborateur spécialisé dans cette matière.

1.3. Techno-prévention :

Comme mentionné dans notre bilan 2007, nous avons mis l'accent sur la techno-prévention qui consiste, schématiquement, a donné des conseils pour la prévention des vols.

Outre les trois conseillers en techno-prévention de la zone de police, il est prévu d'en former deux supplémentaires en 2009, sur la base d'un volontariat.

Par ailleurs, tous nos collaborateurs ont bénéficié d'une formation basique dispensée au sein de la zone de police afin de pouvoir prodiguer des conseils élémentaires (comme annoncé dans notre bilan 2007). Il s'agissait aussi de les sensibiliser à cette pratique afin qu'ils n'hésitent pas à recommander le passage d'un de nos spécialistes.

Le service est dirigé par l'officier en charge de la proximité. Il a pris en charge la formation du personnel et il a représenté la zone de police aux tables rondes organisées par le SPF Intérieur.

Même si le service est encore trop peu sollicité, nous avons pallié partiellement à cette difficulté par la formation de tous les collaborateurs (cfr. Supra) qui n'hésitent

pas à prodiguer des conseils utiles. Alors que le service est gratuit et souple – sur rendez-vous – seulement 25 citoyens ont sollicité un audit de sécurité.

Nous annonçons des contacts avec des représentants du Parc Créalys dans notre bilan 2007. Nous avons pu formaliser un partenariat avec une quinzaine d'entreprises qui ont bénéficié d'un audit en techno-prévention. Nous avons aussi mené d'autres actions en matière de prévention des vols et nous avons participé, dans une logique de sécurité routière, à une manifestation sportive sur le site. Une collaboratrice a été désignée comme personne de référence pour entretenir des contacts continus avec les représentants du Parc.

Nous noterons que seulement deux autres entreprises, en dehors du Parc, nous ont demandé de réaliser un audit de sécurité. En 2009, nous contacterons d'autres entreprises afin de proposer nos services.

Pour ce qui concerne les particuliers, les inspecteurs de quartier ont effectué ce que l'on appelle des « revisites » dans le jargon policier. Il s'agit de prendre un second contact avec les victimes qui le souhaitent pour apporter un soutien éventuel. Près de 150 revisites ont été réalisées par les inspecteurs de quartier.

Afin de prévenir les vols dans véhicules, près de sept cents brochures ont été déposées sur les pare-brises de véhicules sur la zone de police afin de rappeler à leur utilisateur qu'il est peu prudent d'abandonner des objets de valeur à vue.

A propos de la prévention des vols de vélos, nous avons organisé une campagne de gravure à Mazy - en collaboration avec l'organisateur d'une randonnée - où, avec l'assistance du « Drive-in de Gravure » du Ministère de l'intérieur, nous avons gravé 85 vélos et remis 40 cartes d'identité vélos.

Par ailleurs, nous avons participé à la campagne « Je me rends à vélo » au marché d'Eghezée. Nous avons procédé au marquage de 120 vélos.

Nous avons aussi relevé la présence de vélos à la gare et dans le centre ville de Gembloux ce qui nous a amené à déposer des prospectus (65) relatifs à la prévention des vols de vélos. Suite à cette opération nous avons reçu 3 demandes de marquage. **En bref, durant l'année 2008, nous avons gravé 205 vélos et élaboré 51 cartes vélo.**

A propos des vols par ruse, sur la base d'un listing reprenant les personnes âgées de plus de 70 ans, vivant seules ou en couple, les inspecteurs de quartier se sont présentés d'initiative à leur domicile afin de prodiguer des conseils en la matière et de remettre une brochure de prévention. **En bref, presque 500 visites ont été réalisées en 2008.**

Dans le cadre de la même matière, nos collaborateurs ont animé 3 conférences via des associations du troisième âge (1 dans chaque commune: Longchamps, Gembloux et Saint-Denis) au profit de 160 personnes.

Notre site Internet est régulièrement mis à jour, notamment via les liens avec le site du SPF Intérieur : www.besafe.be . Par ailleurs, on peut y trouver divers documents (Ex : formulaire de surveillance habitation pendant les vacances) et conseils pour se prémunir contre le vol.

Nous réalisons également de la techno-prévention sur plan et nous avons créé un document-type à destination des candidats-bâisseurs. Ce document leur permet de se familiariser avec la notion de « matériel de sécurité ». Il constitue également un

outil important afin de déterminer les implications financières, en collaboration avec l'architecte.

Dans le courant 2008, un promoteur a contacté nos services afin de bénéficier de conseils pour l'élaboration d'un cahier des charges pour la construction de six habitations.

Nous avons constitué une documentation sur la techno-prévention à disposition de l'ensemble du personnel de la zone de police et des citoyens.

1.4. Présence sur le terrain :

Les inspecteurs de quartier participent à diverses missions visant surtout à renforcer leur présence sur le terrain. Ainsi, ils effectuent des contrôles routiers en collaboration avec le roulage et le service Intervention. De cette manière, la collaboration entre services est améliorée afin de décroiser des entités qui ont sociologiquement tendance à se replier sur elles-mêmes.

Il s'agit aussi de permettre aux membres du service quartier qui le souhaitent d'effectuer des prestations de week-end afin de percevoir (partager) les indemnités qui en résultent et qui sont essentiellement couvertes par les dotations de la convention circulation routière.

Durant l'année 2008, le service proximité a encadré ou participé à l'encadrement des événements suivants :

- Marche à l'École Abbé Noël à Eghezée
 - Marche au Lycée d'Etat à Eghezée
 - Grand Feu à Eghezée, Liernu et Saint-Denis
- (Et durant les week-ends):
- 4 heures vélos à MEUX
 - Visite du Prince Laurent à Lernu
 - Encadrement des cyclistes participants à la BiCity à Gembloux
 - Présence lors du 68ième anniversaire de la bataille de Gembloux
 - Présence lors de la cérémonie du 21 juillet 2008 à Eghezée
 - Braderie de Gembloux
 - 30ième anniversaire de l'Office du tourisme à Gembloux
 - Participation aux Journées de la sécurité routière à Gembloux
 - Présence lors du concours de quads à La Bruyère
 - Accompagnement lors de la Fête de a Saint-Hubert à Gembloux

1.5. Changements de domicile :

Les enquêtes relatives aux changements de domicile représentent un travail conséquent même si nous enregistrons une diminution par rapport à 2007. Nous évaluons le temps de travail à environ l'équivalent de 2 ½ équivalent temps plein.

Comme nous l'avons indiqué dans notre bilan 2007, nous pensons qu'il conviendrait de simplifier fortement la procédure afin de ne plus vérifier systématiquement les changements de domicile – puisque pas mal de citoyens sont connus par nos policiers et les situations sont claires dans pas mal de cas – pour nous limiter aux situations particulières.

Nous avons aussi réalisés 51 enquêtes de cohabitation relatives à des personnes d'origine étrangère, soit plus du double de celles réalisées en 2007.

1.6. Collaboration avec des huissiers de justice :

Nous avons géré près de sept cents plis d'huissier et nous avons porté assistance dans le cadre de vingt procédures dites « d'ouverture de porte ».

Nous noterons que les demandes d'information des huissiers de justice sur la base de l'article 35 du code judiciaire sont intégrées dans la première partie du présent sous la rubrique « courrier ».

1.7. Service Environnement / Urbanisme :

Comme indiqué dans notre bilan 2007, nous avons affecté à temps plein un inspecteur principal pour traiter les dossiers d'environnement et d'urbanisme à la satisfaction des autorités concernées. En 2009, il sera sporadiquement secondé par un inspecteur de quartier nouvellement recruté. L'objectif est à la fois de donner plus de consistance au travail sur ces matières mais aussi de préparer la relève.

Le service a traité 396 dossiers environnementaux en 2008 principalement en matière de tapage et de feux de déchets.

Globalement, on notera une augmentation de 70 % du nombre de PV rédigés soit 101 dossiers. :

- environnement : 56 PVI et 28 subséquents
- urbanisme : 9 PVI et 5 subséquents
- biodiversité : 1 PVI et 2 subséquents.

(NDR : les subséquents sont des dossiers ouverts suite à une procédure déjà initiée, éventuellement par un autre service)

1.8. Divers :

Les inspecteurs de quartier ont également ouvert 28 dossiers afin de contrôler des permis de conduire délivrés à l'étranger ce qui a débouché sur l'ouverture de 4 dossiers judiciaires.

A Eghezée, les inspecteurs de quartier assurent une présence régulière auprès des écoles tandis qu'à Gembloux cette mission est assurée par les agents de police de la section roulage.

2. Service d'aide aux victimes¹:

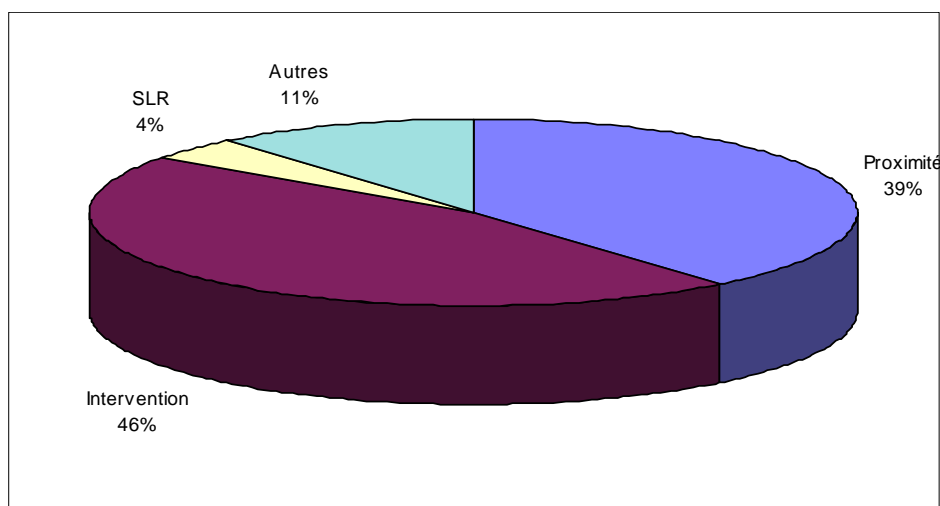
Le service d'aide aux victimes a traité 241 dossiers en 2008 soit 112 dossiers de moins qu'en 2007. Cette diminution s'explique par des raisons de ressources humaines.

Nous pouvons répartir ces interventions en fonction de différents critères.

1. Données concernant les interventions

1.1. Origines de la demande :

- 1) Proximité:	94	(39%)
- 2) Intervention:	111	(46%)
- 3) SLR:	09	(3.7%)
- 4) Autres ² :	27	(11.3%)
- TOTAL:	241	



1.2. Objet de l'intervention :

- 1) Enquêtes sociales:	10
- 2) Demandes de renseignements:	47
- 3) Problèmes psychiatriques:	07
- 4) Différends ³ :	20
- 5) Violences conjugales:	56
- 6) Mineurs ⁴ :	20
- 7) Vols habitation ⁵	01

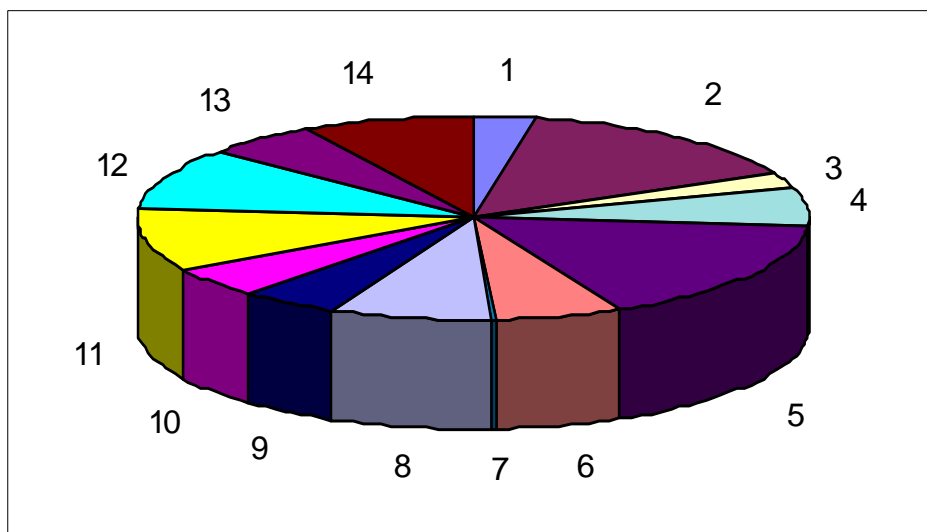
¹ Noté SAV par la suite

² Autres: Demandes spontanées, renvoi d'autres SAV, et rappel sur d'autres zones lors du remplacement d'une collègue.

³ Différends: différends familiaux hors « violences conjugales ».

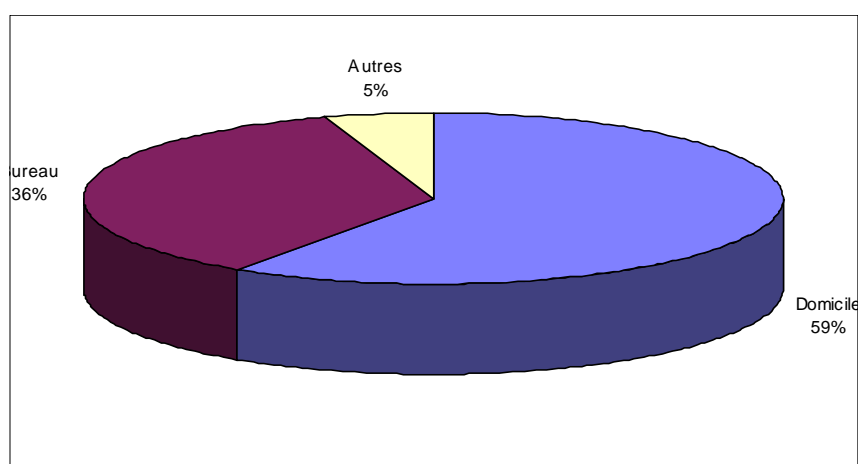
⁴ Mineurs: dossiers impliquant des mineurs d'âge (maltraitance, fugue, délinquance, etc.)

- 8) Harcèlement: 25
- 9) Annonce de décès: 15
- 10) Suicides, tentatives de suicide: 16
- 11) Alcoolisme: 31
- 12) Agressions⁶: 32
- 13) Viols, tentatives de viol, attouchements: 17
- 13) Autres: 27



1.3. Lieu d'intervention :

- 1) Domicile: 143 (59.3%)
- 2) Bureau: 86 (35,7%)
- 3) Autres⁷: 12 (5%)
- **TOTAL: 241**



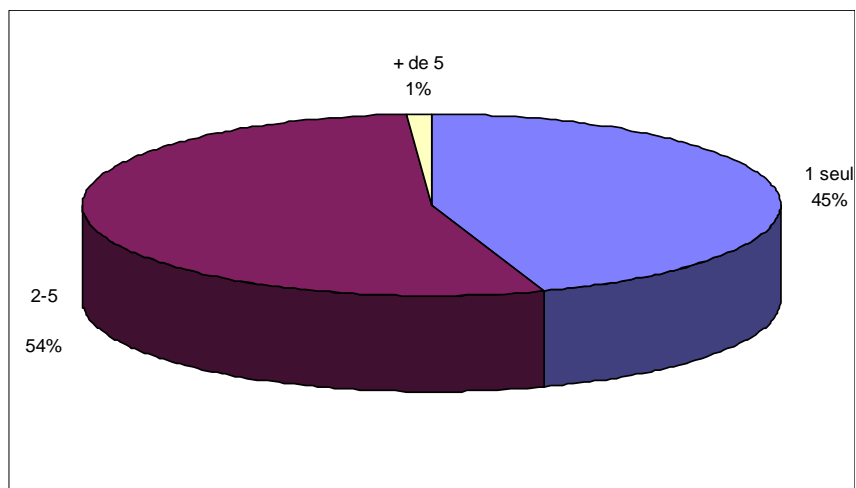
⁵ Sur 63 prises de contact avec des plaignants suite à des vols habitation, 1 personne a accepté l'offre de service. Il est à noter que la proposition de service se fait soit par courrier, soit par téléphone, soit par le biais de l'inspecteur de proximité, soit par une visite spontanée.

⁶ Vols avec violence, car jacking, tiger kidnapping, etc.

⁷ Autres: voirie, lieux publics.

1.4 Nombre d'entretiens :

- 1) 1 seul: 108 (45%)
- 2) Entre 2 et 5: 130 (54%)
- 3) Plus de 5: 3 (1.2%)
- **TOTAL:** 241



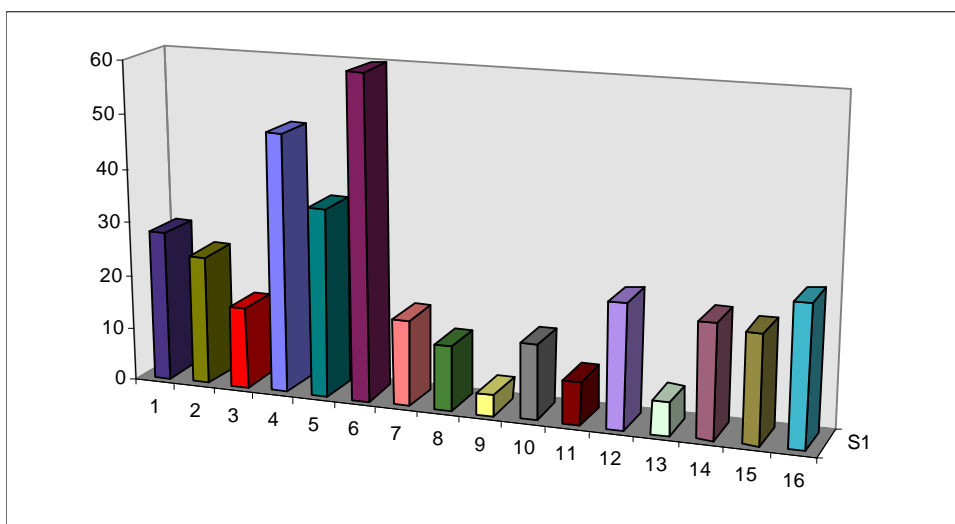
1. 5. Relais final :

- 1) Service d'Aide à la Jeunesse: 28
- 2) CPAS: 24
- 3) Service d'Aide en Milieu Ouvert (AMO): 15
- 4) Service d'aide aux Victimes du Parquet: 48
- 5) Service d'Aide Sociale aux Justiciables: 35
- 6) Centre de guidance: 60
- 7) Sociétés de Logements Sociaux, Agences Immobilières Sociales : 16
- 8) Justice de Paix: 12
- 9) Collectif contre les violences conjugales: 04
- 10) Service Violence conjugales, « ça vaut pas l'coup »: 14
- 11) Centres PMS: 08
- 12) Plannings familiaux⁸: 23
- 13) Mutuelles: 06
- 14) Hôpitaux: 21
- 15) Aucun⁹: 20
- 16) Autres¹⁰: 26

⁸ Plannings familiaux: prise en charge au niveau psychologique, juridique, social, médiations, soutien dans le travail de deuil, soutien dans les problèmes de harcèlement, etc.

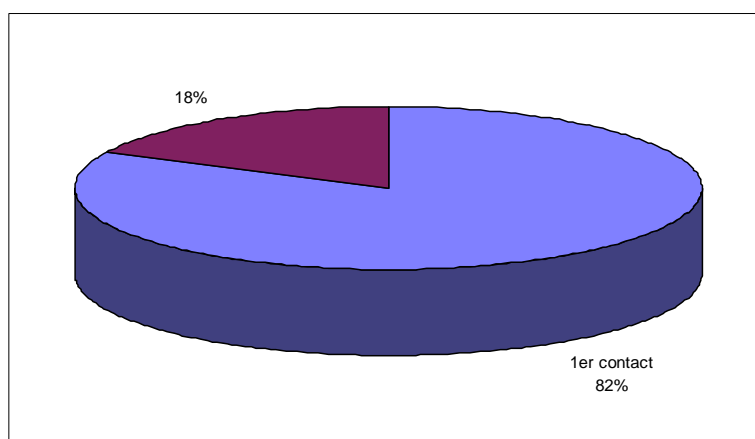
⁹ Aucun: aucun relais car aide ponctuelle (renseignement, enquête sociale, écoute,...) ou refus.

¹⁰ Autres: Office des Etrangers, écoles, ONE, ASBL, accueil d'urgence, renvoi hors zone, etc.



1. 6 Premier contact¹¹ :

- Oui: 198(82%)
- Non: 43 (18%)
- **TOTAL: 241**

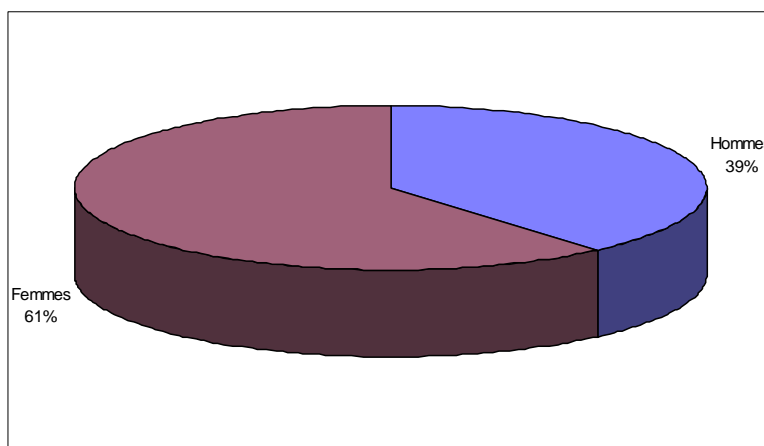


2. Données concernant la victime :

2.1. Sexe :

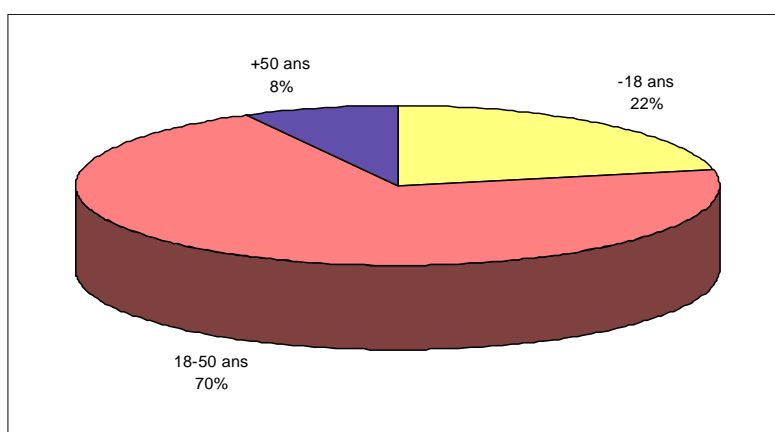
- Homme: 93 (38.6%)
- Femme: 148 (61.4%)
- **TOTAL: 241**

¹¹ Nous différencions ici les victimes ayant déjà fait appel à nos services (cette année ou les années précédentes) de celles pour lesquelles il s'agit de la première fois.



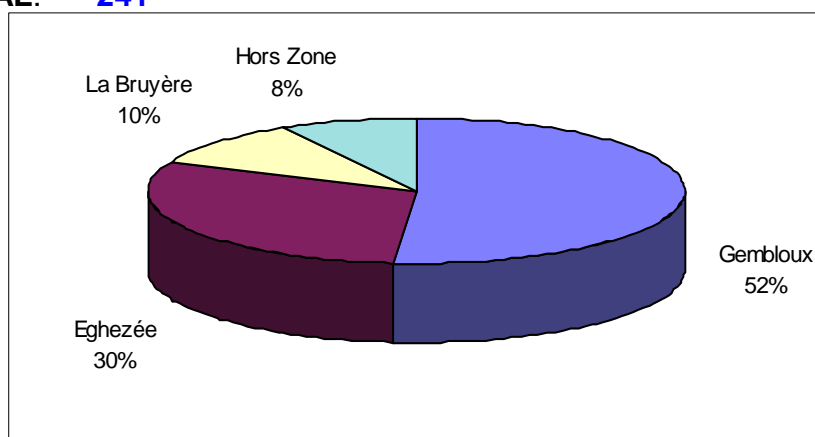
2.2. Âges :

- Moins de 18 ans: 53 (22%)
- Entre 18 et 50 ans: 169 (70.1%)
- Plus de 50 ans: 19 (7.9%)
- **TOTAL: 241**



2.3. Commune de résidence de la victime :

- Gembloux: 124 (51.4%)
- Eghezée: 73 (30.3%)
- La Bruyère: 24 (10%)
- Hors zone: 20 (8.3%)
- **TOTAL: 241**



3. Réunions de concertation

Notre assistance sociale a participé à quatre réunions réunissant les différents SAV de l'Arrondissement judiciaire;

4. Projet « Violences conjugales » :

Dans le cadre de ce projet initié en 2003, des actions de suivi ont été réalisées :

- 1 réunion de la plate-forme « violences entre (ex)-partenaires », chapeautée par la cellule Egalité des Chances.
- Formation de 4h sur le thème « violences conjugales » dispensée aux nouveaux arrivants dans la zone.
- Participation à la demande d'Amnesty International à un colloque sur le thème des violences conjugales.

5. Formations suivies :

- Colloque « *Victimes silencieuses...Comment aider les enfants exposés aux violences conjugales* ». (Femmes Prévoyantes Socialistes)
- Conférence « *Comment détecter les manipulateurs* » par Isabelle Nazare-Aga. (Cellule Egalité des Chances Namur).

6. Formations dispensées

- 1x4h de formation « violences conjugales » aux nouveaux arrivants dans la zone
- 9x4h de formation d'aide aux victimes à l'ensemble du personnel opérationnel

Nous noterons que, comme annoncé dans notre bilan 2007, tous nos collaborateurs opérationnels ont bénéficié d'une formation basée sur le contenu du DVD « Parcours des victimes ». Nous avons ainsi concrétisé notre particulière attention pour les victimes.

3. Le service médiation

Les aspects quantitatifs

Dossiers - Service Médiation

En 2008, **97 dossiers** ont été confiés au Service Médiation.

1. Objet des situations-problèmes:

ANNEE	2008
Conflits de voisinage	51
Différends familiaux	37
Différends sur le lieu de travail (hors Zone de Police)	3
Différends entre propriétaire-locataire(s)	3
Différends entre des personnes sans lien de parenté ni de voisinage	3
Total	97 dossiers

Types de situations-problèmes majoritairement rencontrés

- Conflits de voisinage:

- * tapage (nocturne/diurne, machines, animaux...)
- * harcèlement
- * injures, insultes
- * détérioration de biens
- * affaire civile
- * calomnie, diffamation
- * différend intergénérationnel

- Différends familiaux :

Ex: tout ce qui touche à la communication, droit de visite, garde d'enfant, injures/insultes, calomnies, harcèlement...

- * entre (ex) époux
- * entre parents et enfants

* avec les grands-parents

- autres catégories de différends:

* injures, insultes

* détérioration de biens

* calomnie, diffamation

sur leur lieu de travail, au sein d'un établissement scolaire...

* propriétaire(s)-locataires(s)

2. Localisation :

*** par entité:**

Par dossier, le domicile de chacune des parties impliquées dans le processus de médiation.

ANNEE	2008
EGHEZEE	36
GEMBLOUX	45
LA BRUYERE	17
Entités hors Zone de Police	7
Total	97dossiers

*** par type de situation-problème:**

- Conflits de voisinage:

ANNEE	2008
EGHEZEE	22
GEMBLOUX	20
LA BRUYERE	9
Total	51 dossiers

Le service de médiation est amené à gérer des situations qui touchent plusieurs habitants d'un même quartier.

- Différends familiaux:

ANNEE	2008
EGHEZEE	10
GEMBLoux	20
LA BRUYERE	7
Entités hors Zone de Police	4
Total	37 dossiers

Il est bien évidemment à noter que dans le cadre des situations-problèmes d'ordre familial, les domiciles des différentes parties impliquées peuvent se situer sur des entités différentes.

Il est intéressant également de noter que le service de médiation intervient de plus en plus dès le début d'une séparation provisoire ou définitive.

- Différends entre collègues:

ANNEE	2008
EGHEZEE	1
GEMBLoux	2
LA BRUYERE	0
Total	3 dossiers

- Différends entre des personnes sans lien de parenté, de voisinage ou professionnel:

ANNEE	2007
EGHEZEE	2
GEMBLoux	1
LA BRUYERE	0
Total	3 dossiers

Contexte de la proposition de médiation.

ANNEE	2008
suite à un dépôt de plainte	18
suite à une fiche d'information	61
demande spontanée	18
Total	97 dossiers

*** par type de situation-problème:**

- Conflits de voisinage:

ANNEE	2008
suite à un dépôt de plainte	10
suite à une fiche d'information	36
demande spontanée	5
Total	51 dossiers

- Différends familiaux:

ANNEE	2008
suite à un dépôt de plainte	7
suite à une fiche d'information	23
demande spontanée	7
Total	37 dossiers

- Différends entre collègues:

ANNEE	2008
suite à un dépôt de plainte	0
suite à une fiche d'information	0
demande spontanée	3
Total	3 dossiers

- Différends entre propriétaire(s) et locataire(s):

ANNEE	2008
suite à un dépôt de plainte	0
suite à une fiche d'information	1
demande spontanée	2
Total	3 dossiers

- Différends entre personnes n'ayant ni lien professionnel, ni lien familial, ni lien de voisinage :

ANNEE	2008
suite à un dépôt de plainte	1
suite à une fiche d'information	1
demande spontanée	1
Total	3 dossiers

Les aspects qualitatifs

Notre médiatrice a participé à la deuxième année de formation dans le cadre d'un post-graduat en médiation.

Elle a également bénéficié :

- d'un stage d'observation de 40 heures au sein de l'Asbl Prévif (Service de Prévention des Violences Intrafamiliales), Médiation Familiale, Ville de Seraing
- d'un stage d'observation de 40 heures au service de Médiation Pénale de la Maison de Justice de Namur
- d'un stage de co-intervention de 40 heures au sein de l'Asbl Mediante (siège social à Namur), Médiation auteur-victime: notamment en milieu pénitentiaire
- de la formation « La gestion des plaintes et la médiation dans les Services Publics: quelle utilité dans une démarche qualité? » organisée par l'ULB-Inemap-Solvay Business School.

Elle a aussi participé aux journées d'Intervision.

Le service médiation a aussi obtenu une bourse auprès de la Fondation Roi Baudouin qui a permis de bénéficier d'un suivi individuel mensuel avec le Professeur M-E. VOLCKRICK (Département Communication, Université Catholique de Louvain) (10 rencontres).

En interne, notre médiatrice a suivi la formation « Parcours des victimes et la formation en communication interculturelle dispensée par le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme

Divers rencontres ont également eu lieu :

- Rencontre avec M. A BUONATESTA, coordinateur de l'Asbl MEDIANTE le 14 janvier 2008
- Rencontre avec l'INPP DELANOYE et de l'AS du SAV de la Zp SOIGNIES le 29 janvier 2008: présentation du service
- Participation et intervention lors des deux journées (les 15 et 16/10) « Parole donnée aux médiateurs » organisée par Le Professeur M-E. VOLCKRICK (UCL)
- Rencontre avec quatre étudiants de dernière année d'étude « assistant social » (l'ESAS, Liège) le 15 décembre 2008: présentation du service

Enfin notre médiatrice a participé à deux journées organisées par la Fédération des Médiateurs de Quartier Francophones:

Notre médiatrice, psychologue de formation, a fait un autre choix de carrière ce qui nous amènera à procéder à un autre recrutement en 2009.

4. Service recherche et développement / Contrôle Interne

Service Contrôle Interne

En 2008, 8 plaintes ou dossiers ont été adressés au service Contrôle Interne, que ce soit par courrier, par mail, par téléphone ou via l'accueil au planton.

Les plaintes ou dossiers peuvent être catégorisés de la sorte :

- 1 demande d'enquête nous a été transmise par le Comité P suite à une plainte d'un citoyen qui lui est parvenue ;
- 1 simple demande de renseignements nous a été transmise par le Comité P suite à une plainte d'un citoyen qui lui est parvenue ;
- 1 plainte de collègues de notre zone de police à l'encontre d'un policier d'une autre zone ; le rapport administratif a été transmis à l'autorité disciplinaire compétente ;
- 3 lettres de plainte de citoyens à l'encontre de policiers de la zone de police ;
- 1 mail de plainte d'un citoyen à l'encontre du système des surveillances habitations pendant les vacances ;
- 1 plainte d'un policier de notre zone à charge d'un citoyen ne résidant pas sur la zone, avec rédaction de PV transmis au Parquet.

La gestion et le traitement de ces 8 dossiers n'ont donné lieu à l'ouverture d'aucune procédure disciplinaire.

Cependant, pour des faits de nature infractionnelle commis par trois policiers de notre zone en service ou en dehors du service, 4 dossiers disciplinaires ont été initiés en 2008, lesquels se sont tous clôturés par des sanctions lourdes prononcées par le collège de police.

En 2008, deux notes de fonctionnement ont également été adressées à des membres du personnel concernés par des doléances et comportements répétés. Cette procédure constitue une forme de mise en garde avec la détermination d'objectifs. Elle s'intègre dans la logique de l'évaluation biannuelle.

Il est à souligner que le nombre de dossiers de plainte est en forte diminution par rapport aux années précédentes (32 dossiers en 2006, 31 en 2007 et 8 en 2008). Nous pouvons raisonnablement affirmer que cette situation s'explique par la conjonction de divers éléments. La mise en place effective du service Contrôle interne en janvier 2006 a permis de structurer de manière optimale la gestion des plaintes. En effet, une réponse systématique est apportée à chaque doléance. Les membres du personnel en sont conscients et adoptent peut-être leur comportement en conséquence. Il n'est d'ailleurs par rare que suite à un incident rencontré avec un citoyen, les collègues viennent d'initiative trouver le responsable du Contrôle interne en vue de rendre compte de la situation et de transmettre directement les coordonnées des parties en cause. Les contacts directs qu'entretient le responsable du Contrôle interne avec les citoyens insatisfaits, de manière proactive, permettent très souvent de clarifier voire d'aplanir les choses. Il suffit parfois de prendre son

temps pour expliquer au citoyen le cadre de l'action policière pour que celui-ci, en fin de compte, s'estime compris et informé. Cette manière de faire s'inscrit pleinement selon nous dans la philosophie du « Community policing ».

En 2008, le responsable du service Contrôle interne a participé à une journée d'information organisée par le Comité P et l'Inspection générale, relative à la mise en place d'une application informatique de gestion des plaintes et d'uniformisation de la communication des données y relatives. L'objectif en participant à de telles journées d'information est d'améliorer constamment la qualité du service.

Dans le cadre de la qualité de la gestion de l'information opérationnelle, en compagnie du gestionnaire fonctionnel, le responsable du Contrôle interne a participé à une réunion d'une demi-journée de sensibilisation organisée par l'Organe de contrôle de la banque de données nationale générale.

En 2008, le Comité P nous a également sollicités à plusieurs reprises en vue d'obtenir des renseignements sur divers items. Ces demandes ont nécessité la rédaction de plusieurs rapports, relatifs notamment :

- au nombre d'accidents de la circulation impliquant des véhicules de service depuis 2005 ;
- aux éventuels incidents rencontrés ces dernières années face à la problématique du contrôle d'identité en cas de port du voile ou de la burka ;
- aux éventuels incidents rencontrés depuis 2003 en matière d'usage d'arme ou à l'occasion de privations de liberté ou enfermements de police.

Enfin, le rapport annuel 2008 relatif aux plaintes et dossiers traités par le service Contrôle Interne a été envoyé au Comité P.

Le rôle du service Contrôle Interne consistant également à souligner ce qui se déroule bien, 18 lettres de félicitation ont été rédigées en 2008 à l'attention des membres du personnel concernés.

Service Gestion et Développement

L'officier en charge de la recherche et du développement a participé :

- à un colloque sur le Diagnostic local de Sécurité organisé par le SPF Intérieur ;
- à la formation de 5 jours sur le modèle de management EFQM ;
- à deux Conseils zonaux de sécurité ;
- avec le Chef de Corps au tour des différents services de la zone de police, à l'occasion duquel certaines notes de service ont été rappelées et des informations recueillies quant aux attentes du personnel (communication ascendante)

Dans le cadre de notre politique de formation au bénéfice de l'ensemble de nos collaborateurs, l'officier en charge de la gestion et de développement a réalisé les initiatives suivantes :

- Rédaction d'une note sur les arrestations et les fouilles ;

- Diffusion et prise de connaissance de la circulaire ministérielle MFO-3 relative à la gestion de l'information opérationnelle, imposant notamment de procéder à la rédaction de notices individuelles ainsi qu'à la prise d'empreintes et de photos d'individus privés de liberté ;
- Rédaction d'un résumé de l'enquête nationale menée par l'Inspection générale sur la qualité de la rédaction des procès-verbaux ;

L'officier en charge de la R&D a aussi procédé aux devoirs suivants :

- Rédaction du projet de Plan Zonal de Sécurité 2009-2012 ;
- Evaluation des fonctionnalités « Accueil » et « Assistance aux victimes » avec l'aide des stagiaires en criminologie ;
- Réponse au questionnaire morphologique 2007 de la Direction des Relations avec la police locale de la Police fédérale ;
- Réalisation de 15 enquêtes de moralité concernant des candidats policiers ;
- Rédaction de 39 PV des Comités de Direction ; afin d'assurer une bonne communication avec le personnel, ces PV sont transmis à tous les collaborateurs de la zone de police via notre Intranet

Il convient enfin de préciser que notre collaborateur participe aux services de garde OPA ce qui l'amène à réaliser des missions de police administrative et de police judiciaire.

Globalement l'officier concerné participe à une action d'amélioration continue du service de la zone de police tant sur un plan opérationnel que sur un plan conceptuel voire dans une dimension organisationnelle.

Il prend connaissance des rapports annuels de l'Inspection générale et du Comité P, avec le chef de corps, pour en tirer des enseignements utiles.

5. DIROPS¹²

Pour rappel, l'officier en charge de la direction opérationnelle de la zone de police s'occupe de la coordination opérationnelle qui est indispensable lorsque plusieurs services sont concernés par une mission.

Il représente aussi la zone de police aux réunions « ordre public » présidées par le directeur coordinateur, le commissaire divisionnaire Alain Biron.

Il se charge, « proactivement », de vérifier les modalités des événements, soirées et autres manifestations qui font l'objet de déclaration auprès des autorités locales (sauf les courses cyclistes et rallyes qui relèvent des missions du roulage). Nous pouvons ainsi émettre de nombreux avis aux Bourgmestres lorsqu'il leur appartient de prendre position sur l'organisation d'un événement.

Des contacts très réguliers sont entretenus avec divers acteurs de la société civile voire les administrations concernées dans le cadre de l'organisation de manifestations braderie, soirées privées récurrentes, jeux Intervillages, fête à Leuze, fêtes estudiantines, etc.

Le même officier est aussi en charge du service d'enquête (SLR) ; fonction pour laquelle il est secondé par un Inspecteur principal.

Au sujet de la « réserve hypothéquée » :

Depuis la réforme des polices, il appartient aux zones de police de fournir des capacités pour gérer des événements importants, principalement en matière d'ordre public. Pour 2008, nous étions « redevables » d'un quota de 2025 heures mais nous n'avons fourni que 1054 heures. Il convient toutefois de signaler que cela représente 314 heures de plus qu'en 2007 et 430 heures de plus qu'en 2006. On nous annonçait pourtant une diminution des renforts à fournir hors zone de police !

Ces renforts ont été affectés subsidiairement à des missions relatives à des renforts et manifestations. Principalement, ils ont été fournis pour pallier aux manques de personnel lors des grèves dans les prisons. Il convient d'ailleurs de signaler que si nous n'émettons aucun jugement quant à l'opportunité de ces actions, nous pensons que le personnel concerné devrait être contraint d'assurer un service minimal comme la police doit le faire, par exemple. Les policiers ne sont pas formés pour la fonction de surveillants de prison et la capacité opérationnelle débauchée pour ces missions est soustraite de celle utilisée au service direct de la population. Ensuite, si les éboueurs se mettent en grève, va-t-on demander à la police de ramasser les poubelles...?

Services d'ordre au sein de la zone de police :

Nous avons recensé 359 événements divers en matière d'ordre public au sens général de l'expression, en 2008 (358 en 2007).

Nous avons procédé à la surveillance de 91 soirées dansantes soit une quinzaine de plus qu'en 2007. (Hors jeux intervillages- Braderie Gembloux) :

Pour ce qui concerne les fêtes de Leuze (8000 personnes) et d'Eghezée (1000 personnes), nous avons presté 400 heures pour les encadrer.

¹² Le terme Dirops est dans le verbiage policier le directeur des opérations.

Nous recensons aussi les services d'ordre (notés SO) suivants :

- S.O visites ministérielles ou hautes personnalités: Trois services (60 heures)
- S.O Braderie (266 heures dont 205 heures de week-end)
- S.O Jeux intervillages (110 heures- dont 85 heures de week-end)
- S.O Etudiants - Cortège (150 heures)
- S.O suite grèves nationales dont grèves dans les magasins GB (85 heures)

N.B : Globalement, la situation est stable par rapport à l'année précédente.

Pour rationaliser nos ressources, nous faisons coïncider nos contrôles routiers avec la gestion d'événements demandant des effectifs importants.

Centre MENA :

Nous accueillons un centre Mena (mineurs étrangers non accompagnés) qui nous amène à traiter des affaires de fugues, vols et coups volontaires. Ces dossiers nous ont demandé 450 heures de prestation dont 80 heures le week-end.

Suite à nos interventions, trois pensionnaires à problèmes ont été déplacés.

Les fugues restent signalées en temps réel mais ne font l'objet d'un éventuel P.V de disparition que si le jeune ne rentre pas le matin. Cela a permis de diminuer le nombre de P.V de fugue mais cela a augmenté le nombre de fiches d'information... Un suivi régulier des fugues est réalisé et aucune disparition inquiétante n'est à signaler.

Nous regrettons que ce service assuré au bénéfice de l'ensemble des zones de police wallonnes n'ait pas été comptabilisé pour calculer nos subventions fédérales.

Opération « Sacoche » :

Il s'agit de la protection des facteurs en période de paiement de pensions. Globalement 2 surveillances spécifiques sur les 4 programmées chaque mois sont assurées pour un total 120 heures en 2008.

N.B : Idem que l'année précédente.

Surveillances des fourgons :

La surveillance se fait de manière spécifique et il convient de ne pas être plus explicite pour des raisons évidentes de sécurité. Nous noterons que nous recevons l'appui du corps d'intervention pour remplir cette mission.

Surveillance générale :

Celle-ci sera explicitée infra (Service Intervention)

Nous précisons toutefois que nous avons dû réaliser des missions de protection de deux personnalités résidant sur notre zone de police suite à une décision du Centre de crise, à la demande d'autorités judiciaires.

Appui de la cavalerie :

Nous bénéficions d'un appui gratuit de la cavalerie afin de procéder à des patrouilles ou d'assurer une présence particulière lors d'événements sur la zone de police. Nous avons bénéficié de 150 heures de prestations réparties sur une vingtaine de jours. La coopération peut être qualifiée d'excellente même si nous obtenons plus difficilement ce renfort vu la réorganisation de ce service.

Assistance aux huissiers :

Hormis les demandes d'information des huissiers, nous avons une mission légale consistant à leur prêter main-forte dans certaines circonstances, soit :

- Constat adultère: 04 (10 heures)
- Ouvertures de porte: 25 (60 heures)

.....

oo

Le Dirops est aussi le directeur du service d'enquête appelé Service local de recherche (SLR).

En 2008, nous avons procédé au recrutement d'une inspectrice principale supplémentaire qui sera en charge des dossiers « famille » : jeunesse, abus sexuels sur des mineurs, etc. Il s'agit ainsi de mieux gérer ce type d'affaires et, dans le cadre d'une réflexion sur l'amélioration continue, de répondre à un besoin.

Ses collègues spécialisés et formés en la matière et elle-même ont réalisé **18** auditions audio-filmées dont une pour des services extérieurs (Environ 350 heures) (N.B : Même chiffre que l'année dernière.).

Les collaborateurs de la zone de police, notamment ceux du service d'enquête, ont procédé à des arrestations selon la ventilation suivante¹³ :

- Arrestations judiciaires : **178** (158 en 2007)
- Arrestations administratives: **33** (51 en 2007)
- Mises à disposition: **26** (17 en 2007)
- Mandats d'arrêt: **34** (38 en 2007)

La diminution du nombre d'arrestations administratives correspond à notre volonté de limiter ce type de privation de liberté aux situations extrêmes, lorsque nous en sommes contraints. Par exemple, sauf cas de force majeure ou de situations exceptionnelles, notre politique a toujours été de ne pas mettre en détention des personnes interpellées en état d'ivresse publique mais plutôt de les ramener à leur domicile ou de prendre les contacts utiles afin qu'elles soient prises en charge par un proche. Une remarque contenue dans un rapport annuel du Comité P nous conforte dans cette pratique. Nous oserions une formule qui serait que le nombre d'arrestations administratives est un indicateur, certes imparfait, du fonctionnement démocratique d'une société.

Sans rapport avec cette dernière remarque, nous noterons que 8 arrestations administratives concernent des séjours illégaux qui n'ont entraîné qu'un seul rapatriement. ,

¹³ **211** personnes ont été enregistrées dans le livre d'écrou.

Si le nombre de mandats d'arrêt – décidés par un juge d'instruction sur la base de conditions légales- est en diminution, le nombre d'arrestations judiciaires et de mises à disposition sont en augmentation ce qui est représentatif des actions menées dans la zone de police en matière judiciaire.

Les mandats d'arrêt sont ventilés comme suit :

- Quatorze l'ont été pour des faits de stupéfiants. Trois dossiers importants de trafic de stupéfiants (Dossier Eghezée- Dossier Centre-Ville- Dossier Ecole (2eme)).
- Cinq mandats ont été délivrés pour des faits de coups et blessures volontaires
- Trois mandats ont été délivrés pour des vols avec violence
- Trois mandats ont été délivrés pour des faits d'escroquerie/abus de confiance.
- Deux mandats ont été délivrés pour des faits de moeurs
- Les autres mandats ont été délivrés pour divers faits.

Quelques informations spécifiques :

- Nous noterons aussi que 14 dossiers ECO-FIN - dont plusieurs faillites - ont été traités par nos services.
- Nous avons traité trois dossiers de mises en observation avec interpellation des individus par nos services.
- Nous devons déplorer trois overdoses (Stupéfiants) sur notre zone en 2008
- Collaboration avec la PJF pour différents dossiers dont un dossier criminalité itinérante
- Collaboration avec l'inspection des lois sociales pour deux contrôles qui se sont avérés positifs.

La traite des êtres humains

La traite des êtres humains est une préoccupation fédérale qui se traduit par des initiatives de politique criminelle au parquet de Namur.

Au sein de la zone de police, cette préoccupation s'est traduite par des contrôles :

- Dans le secteur Horeca :

Un contrôle en appui de l'inspection sociale et de l'AFSCA a été effectué dans deux restaurants chinois. Huit personnes ont été contrôlées. Un PV pour « séjour illégal » et un pour « travail au noir » ont été rédigés.

- Service de nature sexuelle

Un contrôle mensuel est réalisé dans les treize bars à serveuses implantés sur notre zone de police. Nonante-six personnes ont été contrôlées. Quatre-vingt-deux rapports d'information ont été établis

- Procès Verbaux

Huit dossiers « mariage blanc » ont été traités ainsi que huit affaires pour « séjour illégal ».

6. Le service Intervention

Le service Intervention prend en charge les demandes d'Intervention des citoyens dans les situations urgentes ou lorsqu'une présence policière est nécessaire sur place.

Il participe également aux missions d'ordre public et il effectue les patrouilles relatives aux « besoins de sécurité »..

A propos des surveillances, nous relevons :

- Maisons vacanciers : 304 demandes et 5134 passages effectués.
- Besoins de sécurité : 98 demandes et 4654 passages effectués.

Au sujet des services d'ordre :

- Nombre d'heures prestées : total de 410 h dont 101 h en service d'ordre interne et 309 h en service d'ordre externe.
Lors de ces services, le personnel de l'Intervention a presté 152 h de week-end et 247hrs en allocations nocturnes (19 h à 07 h)

Le service Intervention a aussi participé aux contrôles routiers soit :

- Nombre d'heures prestées : total de 1127 h.
- H de week-end lors de contrôles routiers : 465:11 h.
- H prestations de nuit : 494:28

N.B. : Les contrôles routiers organisés lors des permanences mobiles sont inclus dans les totaux susmentionnés.

Le service a aussi subi une réorganisation. D'abord, les horaires des permanences mobiles (PM) ont été modifiés afin de ne plus avoir « temps mort » lors des changements de pause. Ensuite, nous noterons que deux PM sont de service constamment mêmes les week-ends. Les seules plages horaires où une seule PM est de service, pour des raisons d'effectifs, sont les nuits (22h00 à 07h00 du lundi au jeudi).

Les trois inspecteurs principaux du service Intervention ont été mieux associés à la gestion du service. Ils secondent pleinement l'officier en charge du service : évaluations, tableau de service, gestion des dossiers, etc.

Nous signalons aussi que nous contrôlons systématiquement, avec l'aide du Centre de communication (CIC), les délais d'intervention. Globalement, le délai maximum de ½ heure maximum souhaité par le ministre de l'Intérieur est largement respecté.

En 2009, nous engagerons un administratif pour le service Intervention afin de permettre aux policiers de se concentrer plus encore sur leurs missions de surveillance.

7. Service et fonctionnalité « roulage ».

Dès la constitution de la zone de police, nous avons mis en place un service roulage en anticipant ainsi une – probable - future décision ministérielle visant à créer une nouvelle fonctionnalité de base.

Comme nos statistiques l'illustrent dans la première partie du bilan, nous avons mis l'accent sur les contrôles routiers, notamment sur les contrôles de la vitesse qui ont été doublés en 2008.

Nous effectuons également deux contrôles « alcoolémie » du week-end mensuellement ; actions menées avec une efficacité accrue depuis le recrutement d'un nouvel inspecteur principal au service « roulage ». Les statistiques relatives aux contrôles alcoolémie (même hors contrôles du Week-end) sont les suivantes :

- Nombre total d'ETT-ETM : 1752
- Nombre d'ETT safe n'ayant pas donné lieu à un P.V. : 1463
- Nombre d'ETT safe dans le cadre d'un accident de roulage : 88
- Nombre d'ETT alerte : 32
- Nombre d'ETT positif : 169

(NDR : ETT= éthylotest. ETM= éthylomètre)

Il est certain que toutes ces initiatives ont un coût important que nous pouvons couvrir grâce à la subvention de la convention circulation routière.

Nous devons attirer l'attention du lecteur sur le fait qu'il est question de revoir le mécanisme d'octroi de ces subventions voire de régionaliser la perception des amendes ce qui aurait pour effet de diminuer les montants alloués aux zones de police wallonnes, pour le moins.

Dans cette hypothèse, sans autres moyens supplémentaires, nous devons malheureusement diminuer le nombre de contrôles routiers ce qui serait contraire à la volonté unanimement exprimée de mener des actions pour diminuer le nombre d'accidents graves.

Nous menons aussi une réflexion afin de faire l'acquisition d'un autre radar pour mieux réaliser les contrôles de la vitesse. En comparaison aux pratiques des pays voisins, force est de constater que les exigences techniques au niveau des constatations en Belgique complexifient les procédures. Sans douter qu'il faille prendre les précautions utiles pour éviter des erreurs, nous pensons qu'il serait possible de simplifier les procédures et d'utiliser du matériel en usage, en France par exemple, permettant une souplesse dans les constatations.

Nous regrettons aussi que la procédure des perceptions immédiates soient confuses pour le citoyen qui, pour rappel, est invité à payer le montant dû par la poste... Depuis plus d'un an, le système devait changer mais nous n'avons reçu aucune instruction de l'autorité fédérale à ce sujet.

En outre, lorsqu'un citoyen nous interroge au sujet d'une perception immédiate, nous avons pour instruction de ne pas répondre tandis qu'automatiquement il reçoit un rappel. Ce ne sont pas les récriminations et/ou injures que nous recevons par la suite qui nous interpellent. Nous regrettons vivement que cette procédure décidée par des autorités, hors zones de police, n'est guère compatible avec le principe de « community policing » qui devrait nous guider, paraît-il.

Enfin, il est aussi peu compatible avec la fonction de police que les inspecteurs soient transformés en « percepteurs des amendes » tant ils doivent courir après les citoyens rétifs aux paiements des transactions, perceptions et amendes diverses (329 dossiers dans la ZP). Un peu d'imagination permettrait de très fortement simplifier les choses. A cet égard également, de nombreux exemples de simplification existent à l'étranger.

Dans un registre plus particulier, en complément des inspecteurs de quartier de La Bruyère et d'Eghezée, le service « roulage » a sécurisé des écoles de Gembloux, aux heures de grand trafic, durant 180 jours en 2008.

Soit : Le matin : 3 policiers pendant 45 minutes = 405 heures. L'après-midi : 1 policier pendant 45 minutes = 135 heures. Pour un total de 540 heures.

A propos du radar répressif, 588 contrôles ont été effectués durant près de 600 heures. Il en a résulté 5095 procès-verbaux et perceptions immédiates.

A propos de la vitesse excessive, nous mettons aussi l'accent sur la prévention à l'aide de nos radars préventifs qui ne servent jamais à verbaliser (d'où leur nom...). Ils ont été utilisés durant 2460 heures pour un total de 324 points de contrôles différents répartis comme suit :

- 118 contrôles à Gembloux
- 120 contrôles à Eghezée
- 86 contrôles à La Bruyère

Nous disposons aussi de trois radars préventifs utilisés dans les mêmes conditions mais laissés plusieurs jours sur les mêmes routes, considérées comme plus dangereuses. Nous avons effectué 19 contrôles de longue durée pendant 4680 heures ; contrôles répartis comme suit :

- 9 contrôles à Gembloux
- 5 contrôles à Eghezée
- 5 contrôles à La Bruyère

Nous avons aussi sécurisé 11 courses cyclistes ce qui a demandé un effort particulier puisqu'elles se déroulent en été lorsque de nombreux collaborateurs sont en congé (Cfr. annexe).

Le service roulage a également encadré nonante manifestations (cérémonies, cortèges, etc.) et il a assuré le bon déroulement du marché de Gembloux, le vendredi.

Il a rédigé des perceptions immédiates pour les faits suivants :

- Casque protection:10
- Ceinture sécurité : 161
- Stationnement : 989

Nous noterons que les différents services de la zone de police ont également établi 620 PV d'avertissement.

Dans le cadre de ce qu'il convient d'appeler le « travail policier autonome » (TPA), la zone a traité 129 dossiers d'initiative et il a répondu à 114 demandes venant d'autres services.

Le service roulage a traité 1522 courriers entrant et il a établi d'initiative 165 dossiers non judiciaires.

Afin d'assurer la qualité des dossiers, l'officier en charge du service a analysé 337 dossiers d'accident de roulage.

Nous noterons aussi que le roulage gère les véhicules saisis ce qui procure également un travail administratif certain.

Enfin, un agent de police s'occupe de l'acheminement du courrier deux fois par semaine (commissariats et administrations communales de la ZP ainsi que le palais de justice).

8. Direction du personnel et de la logistique

Personnel

8.1 Mouvements du personnel

A. Etat du personnel.

A la fin de l'année 2007, le personnel opérationnel s'élevait à 69 policiers le personnel calog (appartenant au cadre administratif et logistique) à 14 équivalents temps plein(ETP).

A la fin de l'année 2008, le personnel opérationnel s'élève à 72 unités et le personnel calog à 15,5 (ETP).

En matière de détachement : à la fin de l'année 2007, nous avons reçu 3 policiers en détachement pour trois de nos policiers détachés au centre de communication (CIC). Nous bénéficions aussi de 3 policiers fédéraux mis à notre disposition (3 CIK.).

A la fin de l'année 2008, 3 détachés (dont 2 vont quitter la DAR pour être affectés au sein de notre zone) pour 3 CIC et 3 CIK. Les demandes de remplacement des 2 détachés DAR sont en cours de traitement par la police fédérale.

Remarques :

- 1 INP est en interruption de carrière prolongée depuis le 01/10/07 ;
- 2 INP ont réussi la formation d'INPP et ont quitté la zone en juillet 2008 ;
- 1 INP est actuellement en formation d'INPP depuis le 01/09/2008 ;
- 1 INPP a été mis à la pension ;
- Le cadre des inspecteurs a été élargi de 3 unités et celui du calog de 1 unité (niveau C) depuis le 17/03/2008. De ce fait, le militaire qui avait été mis à disposition de notre zone pour un an à partir du 01/05/2007, a pu être nommé.

B. Cycles de mobilité.

Mobilité 200801 :

- Demandes venant de nos agents : néant ;
- Départ : néant ;
- Places ouvertes par notre zone : 2 INP intervention (élargissement de cadre) ;
1 INP quartier (élargissement de cadre).

Mobilité 200802 :

- Demandes venant de nos agents : 3 membres du personnel ;
- Départ : 1 ;
- Places ouvertes par notre zone : 2 INP intervention (remplacement des deux INP qui ont réussi leur formation d'INPP) ; 1 INP quartier (relance 200801).

Mobilité 200803 : (en cours)

- Demandes venant de nos agents : en cours;
- Départ : en cours;

- Places ouvertes par notre zone : 1 INPP quartier (remplacement d'un pensionné).

8.2. Projets en matière de GRH

A. Lutte contre les discriminations.

Depuis juin 2008, Madame Chahed, directrice DPL, est devenue membre du « Réseau personnes ressources diversité » (CPRD). Ce réseau regroupe des personnes ressources diversité, hommes, femmes, policier ou personnel civil de la police locale et fédérale, de toutes fonctions, de tous grades et niveaux. Le réseau se réunit environ 5 fois par an pour échanger des expériences, pour apprendre l'un de l'autre et recueillir des informations pratiques autour de la gestion de la diversité.

En interne et avec la collaboration de formateurs du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, nous avons organisé une formation de « Communication interculturelle ». Cette formation a été dispensée à l'ensemble du personnel policier de terrain et au personnel civil en contact avec la population. Cette formation a également fait l'objet d'un agrément par la police fédérale. Nous avons ainsi concrétisé un projet annoncé dans notre bilan 2007.

B. Bien-être au travail.

Le projet en matière de protection contre le harcèlement moral, sexuel et les violences au travail a fait l'objet d'un suivi avec la personne de confiance. La première réunion de travail avec le conseiller en prévention spécialisé en matière psycho - sociale aura lieu début de l'année 2009.

Un nouveau projet en matière de prévention du suicide a été mis en place. Un groupe de travail réunissant le chef de corps, les représentants syndicaux, la personne de confiance, le conseiller en prévention, le responsable du service contrôle interne, gestion développement, et la directrice du personnel a été créé et s'est réuni. Une réunion avec des intervenants externes (ASBL prévention du suicide, SPMT, Madame Pire, psychologue à la ZP Namur) sera programmée début 2009. Nous répondons ainsi à une recommandation du Comité P.

C. Environnement.

Des informations pratiques ont été diffusées à l'ensemble du personnel en vue de réduire notre consommation d'énergie (éclairage, chauffage,...), mais également de faire la chasse au gaspillage (papier imprimantes et copieurs,...). Ces démarches s'inscrivent dans notre souci d'avoir une gestion responsable de la zone de police.

8.3. Prestations du personnel

En 2008, nous avons poursuivi notre politique visant à encourager la récupération des heures supplémentaires afin de maîtriser les coûts.

Nous n'avons dû rétribuer que 590 heures en 2008 (415 en 2007), essentiellement prestées par les membres de la zone de police détachés au centre de communication (mais ces heures nous sont remboursées) et par notre gestionnaire

fonctionnel (il effectue le travail réalisé par plusieurs personnes dans d'autres zones de police de même taille!).

Les collaborateurs de la zone de police ont également effectués les prestations suivantes :

Heures prestées en permanence mobile :

2007 : 31482

2008 : 33260

Heures prestées en permanence mobile le week-end :

2007 : 10285

2008 : 11543

Heures prestées le week-end en dehors des permanences mobiles :

2007 : 4373

2008 : 4079

Nous signalons que nous comptabilisons d'autres types de prestation, comme le nombre de permanences mobiles effectuées par membre du personnel, le nombre de dossiers que chacun gère, etc. Ces informations sont utilisées à des fins managériales mais nous ne les reproduiront pas dans le présent – sauf un tableau annexé au présent et extrait du Programme des prestations – pour ne pas encombrer inutilement le texte.

Nous signalons aussi que des inspecteurs de quartier effectuent à leur demande, mais selon des modalités précises, des prestations de week-end.

Les entraînements de tir et de gestion de la violence ont été répartis sur 18 journées en 2008 durant 208 heures. Nous vérifions que chaque collaborateur satisfasse aux obligations en la matière.

8.4. Incapacités de travail et absences pour causes diverses

Jours de maladies

2007 : 964 jours – taux de 4, 29 % et Facteur de Bradford de 284,57

2008 : 1100 jours – taux de 4, 84 % et Facteur de Bradford de 219,16

(Le taux moyen dans les administrations est d'environ 6%)

Accidents du travail

2007 : 6

2008 : 10 (dont 5 dans le cadre d'une rébellion)

Les accidents du travail ont occasionné 126 jours d'absence.

Autres motifs d'absence :

En 2008, le nombre de jours de congés de circonstance, exceptionnel et dispenses de service, s'élève à 213 jours.

Quant au nombre de jours de congé de maternité, il s'élève à 139 jours.

8.4. Prises en charge des stagiaires :

- aspirants inspecteurs : 17 stagiaires
- aspirants inspecteurs principal : 9 stagiaires
- stagiaire criminologue : 1
- stagiaires commissaires de police : 2
- stagiaires assistantes sociales : 2
-

Nous noterons que les contraintes administratives étant devenues à ce point complexe et délicat, nous n'accepterons plus de stagiaires non policiers au sein de la zone de police.

En ce qui concerne les policiers, nous prenons prioritairement des stagiaires domiciliés sur la zone de police. Nous avons 14 mentors dans la zone de police.

Nous noterons que la directrice du personnel participe aux réunions GRH entre zones de police afin d'échanger les bonnes pratiques.

Logistique

Il serait hors propos de présenter, dans le présent, le tableau des acquisitions dans la zone de police. Il convient toutefois de noter que les autorités locales reçoivent ce type d'informations par souci de transparence.

Nous confirmons que notre politique est de tenter d'acquérir du matériel, consommables ou autres, aux meilleurs prix ce qui nous amène à faire appel régulièrement aux marchés fédéraux.

L'exemple le plus marquant en 2008 sera la décision du conseil de police sur proposition du collège de police et du chef de corps d'acquérir les pièces d'uniforme par le marché fédéral. Nous y avons renoncé préalablement parce que la qualité des fournitures laissait à désirer. Dans notre optique d'amélioration continue, nous avons pu constater que cette qualité était devenue satisfaisante et, les prix étant intéressants, nous avons opté pour le marché fédéral.

Toutes les fournitures fédérales, dans d'autres domaines, ne sont toutefois pas satisfaisantes soit qu'elles ne correspondent pas à nos besoins, soit que la qualité laisse à désirer ou, paradoxalement, soit que les prix sont parfois moins intéressants que ce que nous pouvons espérer dans les marchés locaux. Nous n'hésitons pas dans cette perspective à réaliser nous-mêmes nos marchés.

Nous effectuons aussi certains achats à caractère humanitaire : Cartes de vœux MSF, Post It Child Focus, Café commerce équitable Oxfam, etc.

Nous envisageons aussi d'utiliser un papier plus respectueux de l'environnement. Ces initiatives se font dans le cadre de notre projet « Entreprise responsable » qui a débouché sur des initiatives en matière de consommation d'énergie, d'utilisation de papier, etc.

En ce qui concerne les véhicules, quatre voitures ont été acquises en 2008 tandis que 6 véhicules ont été déclassés. De même, six véhicules ont été revendus.

En 2008, nous avons veillé à attribuer des combis aux services quartiers qui effectuent des missions de police générale, à leur demande.

En ce qui concerne les sinistres, 11 accidents et/ou incidents ont été enregistrés dont seulement deux faits pour lesquels les collaborateurs étaient « en droit », soit

Véhicule	Date	Type de sinistre	Sinistre en droit	Sinistre en tort		
TIL711	7/01/08	reculé contre un muret		1		
XZA660	25/02/08	percuté par un autre véhicule	1			
VYI478	25/04/08	percuté par un autre véhicule av remorque	1			
WEC727	21/05/08	accrocher un véhicule		1		
BVQ059	28/05/08	Percute un autre véhicule		1		
XZA659	28/07/08	Accrocher un panneau de signalisation		1		
XZA660	29/08/08	Percute un autre véhicule		1		
WEC727	16/10/08	accrocher un véhicule		1		
VYI478	13/10/08	accrocher le bas de caisse		1		
XZA660	24/09/08	accrocher le bas de caisse		1		
YIJ336	19/11/08	accrocher un autre véhicule		1		
			2	9		

En ce qui concerne le parc informatique, il a évolué comme suit :

Imprimantes

	2005	2006	2007	2008
Laser NB	26	29	32	33
Laser Couleur	1	1	1	2
Jet d'encre	13	10	13	13
Total	40	40	46	48

Scanners

	2005	2006	2007	2008
Total	2	1	3	3

PC

	2005	2006	2007	2008
Leasing	21	11	11	11
Propriété	47	89	63	66
Total	67	99	74	77

Serveurs

	2005	2006	2007	2008
Total	3	3	4	5

- Acquisitions spécifiques: Serveur pour site intranet local et PC portable

Nous noterons que notre gestionnaire informatique a également :

- Mis à niveau le matériel du serveur ISLP
- Assuré la migration et l'alimentation du nouveau site Internet de la zone vers la plate-forme de la Commission permanente de la police locale

- Réalisé un site « Mémento » (création exceptionnelle de la zone de police – documentation informatisée et pratique au personnel, agenda « événements »).
- Introduit une application nouvelle « PolPresenter » (messages urgents sur les écrans de nos PC via les économiseurs) – gratuit

Formations

Le nombre total d'heures de formation suivies en 2008 est de 1500,40 heures. En 2007, ce total s'élevait à 2474,53 heures, soit

- Les formations continuées barémiques et certifiées (Calog) :

Utilisation de base d'Excell et avancée de word	3
Utilisation de base d'Excel et de word	1
Correspondance administrative	1
Classement efficace	1
Gestion du temps et planification du travail	2
Office Word et Outlook	1
Crimis	11
Gestion et traitement de l'information policière opérationnelle	10
Gestion des ressources humaines	5
Drogues et circulation	7
Police administrative – circulation routière	1
Maîtrise de la violence – GPI48 et case study	5
Développement personnel et gestion du stress	2
Community policing	1
Evaluation pour la personne évaluée	2
Assistance policière aux victimes	4
Structuration de la pensée	1
Total	58

- Les formations fonctionnelles.

Motard	1
Mentor	5
Conseiller en prévention	1
Pepperspray trainer	1
Evaluateur	5
Total	13

- Les formations continuées non – barémiques.

Glock	23
Ethylotests-éthylomètres	10
Bases de la GRH	1
Missions de l'OPA lors des situations d'urgence- catastrophes	4
Problèmes juridiques dans le cadre de la gestion d'événements dans le domaine de l'ordre public	1
Environnement	13
Technoprévention	10

Fonctionnaire de contact non SIC	2
Documents faux et falsifiés	2
Nouveau régime concernant les infractions urbanistiques	1
Nouveau animaux de compagnie (recyclage)	1
Matériel vidéo	2
Recrutement	1
Gestion de projets	1
Policier de contact	2
Drogues	1
Techniques d'Audition de Mineurs	1
Commission de sélection dans le cadre de la promotion sociale calog	1
Trafic de véhicules	1
Marchés publics	1
Tachygraphes	3
Inspections sociales et fraudes	1
Total	82

- Les autres formations.

Inspecteur principal	2
M.B.T.I approfondissement	1
CPPL (Commission permanente police locale) site internet	1
Travailler en sécurité dans les installations électriques	1
I.S.L.P. light	1
Formations « médiation »	1
EFQM	4
Violences conjugales	6
Assistance aux victimes	72
Communication interculturelle	71
Analyse des accidents de travail	1
Total	161

Conseiller en prévention

Les actions du conseiller en prévention ont été :

- Participations à diverses réunions :
Réunions du Comité de Concertation de Base ;
Groupe de travail prévention suicide.
- Sécurité incendie :
Réunion avec le commandant des pompiers pour exercice d'évacuation, plus recherche sur internet ;
Placement d'un extincteur CO2 pour le local chaufferie ;
Solution du problème au tableau de l'alarme incendie (intervention de VLV le 26-06-2008) ;
- Autres :

- Achat de nouveaux matelas pour les cellules
- Acquisition d'un piège à balle (salle d'armes du commissariat central) ;
- Nouvelle infirmerie au commissariat central : acquisition d'une pharmacie et d'une table de soin ;
- Acquisition d'un casque protection pour l'ouvrier polyvalent ;
- Installation d'un WC pour personnes extérieures
- Remplacement des gants de la cabine à haute tension ;
 - Recherche sur la sécurité des travaux temporaires en hauteur ;
 - Visite des lieux de travail (SPMT, syndicats...) et suivi lors de 2 réunions
 - Formation Ba 4-5 pour l'ouvrier polyvalent ;
 - Visite des lieux pour les travaux du toit par le service externe de prévention ;
 - Rapport fuite d'eau dans le bureau de la secrétaire du chef de corps ;
 - Recherche de société pour l'entretien des chaudières du commissariat central.

Il est à noter que le conseiller en prévention a suivi une formation en matière d'analyse des accidents du travail.

9 . DIVERS

- Benchmarking / Benchlearning:

Nos collaborateurs participent à différents groupes de travail et ou d'échanges pour partager de bonnes pratiques : réunions GRH, réunions des services d'aide aux victimes, réunions des gestionnaires fonctionnels, groupe diversité, etc.

A notre initiative, les secrétaires des zones de police de la province de Namur se sont également réunis sous la présidence de Monsieur le Gouverneur. Cette initiative sera suivie par des réunions régulières dont la prochaine aura lieu dans les locaux de notre zone de police.

Nous avons aussi reçu la visite de représentants de trois zones de police – 2 hors province de Namur – (notamment sur recommandation de l'AIG) l'une pour examiner notre fonctionnement dans un domaine spécifique et les deux autres pour examiner notre fonctionnement général.

Notre projet « Mémento/agenda » (créé en interne) contient d'une part, un calendrier qui reprend toutes les manifestations organisées sur le territoire de la zone, accessible à tous, et d'autre part une documentation actualisée. Il a suscité l'intérêt d'une PJJ, de la cellule anti-terrorisme et d'une zone de police.

- Gestionnaire fonctionnel/informatique

Nous allons mettre en place l'application PolPresenter - prévu dans le courant du mois de février 2009 -, outil créé par la police fédérale qui permettra de faire apparaître à l'écran, en lieu et place de l'écran de veille ISPL, des avis importants (portraits-robots, avis de recherches,...). Notre zone est la seconde zone-pilote. Ce « statut » nous permettra de bénéficier de tout le matériel nécessaire, gratuitement.

Notre gestionnaire fonctionnel va mettre à disposition progressivement les PV et formulaires « types » créés par la zone de police, dans une zone de l'arrondissement de Namur.

Il est sollicité pour donner des avis sur l'ISLP au niveau fédéral et il lui est aussi demandé de tester de nouveaux documents destinés à toutes les zones de police.

Nous formons en interne les policiers à l'utilisation de l'ISLP.

- Autorités locales – Réunions diverses

Nous avons réuni quatre fois le Conseil de police en 2008, conformément aux obligations légales en la matière.

Quant au collège de police (les bourgmestres de la zone de police), il s'est réuni dix-neuf fois selon les besoins relatifs à la gestion de la zone de police. Pour rappel, aucune fréquence de réunion n'est légalement prévue.

Les bourgmestres ont également été rencontrés par les chefs de poste, l'officier en charge de la proximité et le chef de corps (en janvier à Eghezée) afin de discuter avec eux de leurs attentes au sujet du travail de quartier.

Le conseil zonal de sécurité s'est réuni deux fois afin de préparer le plan zonal de sécurité et ensuite afin de l'approuver. Ainsi, le plan de sécurité de la zone de police pour 2009-2012 a été approuvé par les ministres compétents. Les priorités seront insérées sur notre site web et elles feront l'objet d'une communication spécifique.

Nous avons eu deux réunions du comité de concertation de base avec les syndicats. Une autre réunion a concerné la visite annuelle des bâtiments et une dernière a porté sur un projet de prévention du suicide. Nous pouvons affirmer que globalement les relations sont bonnes voire très bonnes avec les partenaires sociaux.

Le SPMT a aussi qualifié notre zone de police d'entreprise modèle au sujet du suivi des dossiers mais aussi de nos initiatives.

- L'e-guichet

Nous participons, comme nous y sommes contraints, au projet e-guichet (plaintes on web) qui ne rencontre aucun succès...

- Actions spécifiques

Nous avons réalisé un projet de sécurisation du centre ville de Gembloux sous l'autorité du Bourgmestre, après réunion avec des citoyens se plaignant.

Nous avons initié un projet « Bertillon » pour mieux suivre la problématique des prises d'empreinte et de la fiche descriptive des suspects.

Nous collaborons étroitement avec la PJF de Namur, notamment sur un plan opérationnel. Nous participons aux contrôles FIPA mettant en scène toutes les polices de l'arrondissement. Nous entretenons aussi beaucoup de contacts de collaboration, souvent informels, avec des administrations et des acteurs de la société civile : écoles, CPAS, MET, services « mobilité », ASBL, organisateurs particuliers de manifestations, BEP, etc.

- Aspects financiers

Si nous cherchons l'amélioration continue, nous ne négligeons pas l'efficacité qui consiste à optimiser nos moyens afin de réaliser le meilleur rapport qualité/coût. Il faut souligner que notre zone de police enregistre des bonis cumulés récurrents depuis plusieurs exercices budgétaires. Nos charges d'emprunt sont limitées à l'essentiel afin de ne pas hypothéquer l'avenir.

Nous menons constamment les réflexions utiles pour diminuer les coûts de fonctionnement sans altérer le service.

Pour rappel, nous élaborons un budget participatif avec nos collaborateurs depuis plusieurs années.

- Contributions spécifiques du chef de corps
 - Plusieurs contributions dans différents revues: loi sur la discipline, modèle de management, etc.
 - Participations à plusieurs colloques à la demande du SFP Intérieur, de l'Union des villes et communes, etc.
 - Invitation aux comités d'accompagnement scientifique à la demande du ministère de l'Intérieur : le profil du chef de corps, la participation citoyenne à la sécurité, etc.
 - Participation à l'élaboration d'une directive du parquet sur l'arrondissement de Namur initiée par la PJF de Namur
 - Participations à des travaux sur la réforme des polices dans divers groupes informels

10. conclusions

Nous pouvons affirmer que tout ce que nous avons annoncé dans notre bilan 2007 a été réalisé, bien que nous ayons rencontré quelques difficultés, relativement importantes, liées à des impondérables.

Cette détermination et cette volonté d'une recherche continue de l'amélioration du service ne peuvent être concrétisées que si une organisation est composée de collaborateurs motivés. A cet égard, globalement, nous avons de bonnes raisons d'être satisfait des prestations du cadre administratif et logistique¹⁴, des agents de police, des inspecteurs de police et des inspecteurs principaux ainsi que de la directrice de DPL et des officiers. Particulièrement à propos des chefs des divisions, nos collaborateurs directs, nous avons suffisamment de contacts avec d'autres services pour mesurer à quel point nous pouvons nous réjouir de leur bonne collaboration. Nous voulons toutes et tous les remercier pour le travail accompli, travail devenu de plus en plus difficile dans une société et un monde du travail en pleine mutation.

Sur un plan fonctionnel, nous regrettons que les dispositifs législatifs ne soient pas adaptés au travail concret que nous devons accomplir au service des citoyens. La moindre initiative devient complexe et l'inflation législative brouille la réflexion. Nous avons donc répondu favorablement à l'invitation du ministère de l'Intérieur pour participer au Comité d'accompagnement de la recherche scientifique "Administrations renforcées : exploration sur l'approche de la criminalité par les administrations". Il nous semble que, sans coûts supplémentaires, une plus grande efficacité pourrait être obtenue en modifiant le cadre légal.

Soucieux de maîtriser les dépenses et conscient des déficits annoncés en 2009, suite à la crise financière, nous avons limité notre demande de renfort à l'engagement d'un administratif afin d'assister l'officier du service Intervention.

Sur un plan général, nous regrettons qu'au niveau des zones de police le principe de « qui décide ne paie pas » soit de plus en plus appliqué. Tantôt une autorité usera voire abusera de sa position pour imposer un travail supplémentaire aux zones de police, notamment par un glissement entre sa propre administration et la police. Tantôt des décisions seront prises sur un plan statutaire, à charge des zones de police donc à terme des communes.

Il serait aussi utile que l'on s'interroge sur l'opportunité de produire de nombreux dossiers qui sont destinés à être classés, même si cette remarque doit être fortement nuancée. Nous savons qu'il en est ainsi de la majorité des dossiers TPA. Nous pensons qu'une autre collaboration avec la magistrature, plus proactive, dans un cadre légal adapté, serait de nature à diminuer la charge administrative de la police. A terme, tout le monde y gagnerait.

Depuis des années, nous scrutons l'horizon espérant apercevoir Nessie, le monstre du lac administratif dans lequel nous nous noyons. Tout le monde en parle mais personne ne la voit arriver cette fameuse simplification administrative.

¹⁴ A titre d'illustration, notre mécanicien/homme à tout faire a effectué des réparations à notre bâtiment nous faisant ainsi gagner près de 12.000 euros.

Or, alors que l'on annonce des temps financièrement douloureux, ne serait-il pas opportun de prendre des initiatives sérieuses en la matière plutôt que d'engager et engager encore pour assumer un travail dont la plus-value n'est pas évidente ?

A un moment aussi, il conviendra de rechercher une certaine stabilité car la réforme des polices apparaît comme un mouvement dynamique depuis une dizaine d'années.

Au sujet de « la police de proximité », nous souhaiterions que l'on réfléchisse aux décisions prises en matière de police et de justice en gardant à l'esprit cette philosophie afin de réduire tant que peut se faire une certaine incohérence. Puisque l'on a opposé le modèle policier traditionnel au modèle du « community policing », on ne peut prendre des initiatives législatives et réglementaires qui tantôt s'inscrivent dans une logique et tantôt dans l'autre. Il en résulte une certaine confusion, un malaise auprès des policiers de terrain, qu'il convient de réduire.

Enfin, sans stigmatiser des personnes qui sont limitées par les ressources dont elles disposent, nous regrettons amèrement que le centre de communication ne prenne plus en charge les communications non urgentes, en dehors des heures de bureau. Il en résulte une perte de la qualité du service à la population, éloignée du «community policing » tant vanté. Cette situation, maintes fois dénoncée, est vraiment regrettable.

En 2009, nous prendrons les initiatives utiles pour mettre en œuvre le nouveau plan zonal de sécurité.

La circulation routière sera un objet particulier d'attention, notamment dans son volet préventif. Nous comptons aussi mettre l'accent sur les trafics de stupéfiant.

Nous attirerons l'attention de nos collaborateurs, par des formations adaptées, sur les questions essentielles de libertés publiques comme les arrestations.

Circonstances obligent, nous nous occuperons particulièrement de notre service de médiation en procédant à un nouveau recrutement. Nous bénéficions d'une expérience d'un peu plus de deux ans en la matière. Nous soulignons que ce service est apprécié des citoyens qui y ont fait appel.

Nous tirerons les enseignements de la formation « communication interculturelle » et nous poursuivrons les travaux du groupe « prévention du suicide ».

Claude Bottamedi
Commissaire divisionnaire
Chef de corps

11. Annexes

ROULAGE

ZP ORNEAU-MEHAIGNE

PLAN D'ACTION SECURITE ROUTIERE

<u>STATISTIQUES ANNUELLES</u>	<u>ANNEE:</u> 2008	
--------------------------------------	---------------------------	--

Nombre de policiers engagés	1904	
Nombre d'heures de contrôles ciblés en semaine du lundi 04.00 h au vendredi 22.00 h	Eghezée: 180 ctrl	109h45
	Gembloux: 217 ctrl	117h05
	La Bruyère: 72 ctrl	54h45
	Total: 469 ctrl	281h35
Nombre d'heures de contrôles ciblés le week-end du vendredi 22.00 h au lundi 04.00 h	Eghezée: 65 ctrl	52h15
	Gembloux: 81 ctrl	55h30
	La Bruyère: 34 ctrl	29h40
	Total: 180 ctrl	137h25

Objectif 1: Vitesse	
Nombre de contrôles répressifs	588
Nombre d'heures prestées (répressif)	599h15
Nombre de P.V.	5095
Nombre de contrôles préventifs	324 (118 Gbx- 120 Egh – 86 La Bruyère)
Nombre d'heures prestées (préventif)	2460h35
Préventif long terme	19 ctrl (9 Gbx, 5 La Br, 5 Egh) -4680 h

Objectif 2: Alcool	
Nombre de véhicules contrôlés	5869
Nombre d'ETT	S:1463 A:32 P:169
Nombre de saisies PC	retenues:59 retraits immédiats:90

Objectif 3: Ceinture / casque	
Nombre de véhicules contrôlés	5869
nombre de conducteurs	porteurs: 5688 non porteurs: 181
nombre de passagers	porteurs: 2070 non porteurs: 59
Nombre de P.I.	ceinture: 161 casque: 10

Objectif 4: Stationnement gênant et dangereux	
Nombre d'infractions verbalisées	989
Nombre d'avertissements	/

COURSES CYCLISTES 2008

DATE	COURSE	N° rapport	Nbe de policiers	Communes concernées
Dimanche 13 avril	Coupe de Belgique débutants	CE 679 CS	10	La Bruyère
Mercredi 23 avril	Flèche Wallonne	CE 1087	14	Gembloux La Bruyère Eghezée
Dimanche 8 juin	Circuit à Sauvenière		2	Gembloux
Dimanche 6 juillet	Circuit de la RW		11 (+4CIK)	Gembloux La Bruyère Eghezée
Dimanche 6 juillet	Tour de Hesbaye		7	Eghezée
Samedi 12 juillet	Course locale Tavier		néant passage PM	Eghezée
Dimanche 13 juillet	Course locale Tavier		néant passage PM	Eghezée
Dimanche 27 juillet	Tour de Wallonie		12(+4CIK)	Gembloux La Bruyère Eghezée
Dimanche 27 juillet	Ronde de Liège		2	Eghezée
Samedi 2 août	Tour de la Province de Namur		7	Gembloux La Bruyère Eghezée
Dimanche 17 août	Circuit à Meux		Néant Passage PM	La Bruyère

STATISTIQUES 2008

PRESTATIONS

Prestation	Nbre d'heure Service ordin	Nbre d'heure PM1	Nbre d'heure PM2	Nbre d'heure PM3
01. PM	430,25	2.454,38	3.779,04	2.454,28
02. Service d'ordre	335,4	14,46	14,3	54,34
03. Transferts détenus	397,25	4,4		
04. Hycap	175,05			
05. Renfort hors zone	17,45	1,2	15,16	25,12
06. Renfort huissiers	84,1			0,5
07. Renfort PJF	27,45		4,4	
08. Renf.Serv.Inspection	7,3			
09. Contactable/Rap				
10. Rappel Garde détenu	1.461,49			
10. Rappel OPJ/OPA	137,35			
10. Rappel autres	291,45			
11. Planton/Accueil	8.662,47			
12. Assistance victimes	589,25	0,2		
13. Patrouille VTT	169,2			
14. Patrouille pédestre	201,37	6,3		
15. Patrouille Véhicule	6.185,17	5.000,55	4.151,19	4.875,20
16. Environnement	645,45		0,3	3,22
17. Médiation	636,35			
18. Technoprévention	632	6,2		
19. Changement domicile	2.226,50	9,22		
20. Dossier armes	557,45			
21. Constat.Judiciaire	400,3			
22. Surveil.Judiciaire	214,35		2,3	
23. Perquisition	236	5	11,4	
24. Anal.Dos.Judiciaire	928,26		0,45	10
25. Téléphonie/Analyse	40			
26. Ecoutes	1			
27. Contrôle Bar	116			
27bis. Enquête	4.791,38	241,43	184,26	32,05
28. Audition	3.599,34	82,42	129,45	12,05
29. Rédaction PV	15.240,04	512,56	515,59	562,11
30. Rédaction rapport	1.063,17	541,28	580,49	368,45
31. Environnement P.V.	290,57	8,15	10,46	11,26
32. Correction PV	1.690,49	6,05	3,45	3,46
33. EPO et TPA	1.195,40			
34. Circulation Ecoles	1.357,49			
35. Circulation autres	1.095,50	12,04	9,1	
36. Radar préventif	319,55			
37. Radar répressif	961,2			
38. Contrôle routier	1.781,46	453,18	25,15	37,46
39. Enquête voirie	73,4			
40. Patrouille moto	1.047,40			
41. Gestion fonctionnelle	3.168,04			
42. Travail adm Policier	11.389,53	1.331,00	1.254,12	1.106,44
43. Travail adm Calog	12.844,07			

44. Travail logistique	3.714,06	11,25	5,45	2
45. Navette courrier	651,33			
46. Réunion administra.	2.999,14	95,05	9,55	3,18
47. Réunion judiciaire	442,48	1,4		
48. Réunion OP	23,05			
49. Formation externe	1.332,06			
50. Formation interne	1.500,40			
51. Tir/TTI	539,4			
TOTAL				
52. Congés de vacances	26.009,20			
52. Congés de maternité	1.056,24			
52. Congés divers	657,24			
54. Maladie 2008	7.782,24			
54. Mi-temps-Maladie	653,36			
55. Accident travail	952			
56. Dispense (syndicat)	412,33			
57. Dispense (don sang)	266			
58. Visites médicales	237,41			
TOTAL				

TABLE DES MATIERES

Introduction	p.2
Première partie	Statistiques
A. Module traitement	p.4
B. Service de rédaction	p.6
C. Les procès-verbaux	p.6
D. Module information	p.10
E. Intervention	p.12
F. Module apostilles	p.13
G. Courrier	p.15
H. Divers	p. 17
I. PZS	p.18
Deuxième partie	
1. Service proximité	p.25
2. Service d'aide aux victimes	p.30
3. Service médiation	p.36
4. Service Recherche et développement et Contrôle Interne	p.42
5. Dirops	p. 45
6. Service Intervention	p.49
7. Service roulage	p.50
8. DPL	p.53
9. Divers	p.61
10. Conclusions	p.64
11. Annexes	p. 66